

13

COMMUNICATIONS ET DOCUMENTATION

TECHNICIENNE ET TECHNICIEN DE PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Rapport d'analyse
de situation
de travail

COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

TECHNICIENNE ET TECHNICIEN DE PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Rapport d'analyse
de situation
de travail

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1997 – 96-1060

ISBN 2-550-31256-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1997

ÉQUIPE DE PRODUCTION

L'analyse de la situation de travail des techniciennes et techniciens de production et post-production a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

France Bergeron

Coordonnatrice

Responsable de l'organisation

Claudine Dupré

Conseillère en élaboration de programmes

Animatrice de l'atelier et co-rédactrice du rapport

Jean Fortin

Spécialiste de l'enseignement de la profession

Anne Mingant

Secrétaire de l'atelier et co-rédactrice du rapport

Jean Pierre Fons

Responsable du secteur Communication et documentation

Ginette Lalonde

Agente de secrétariat

Éditique

Pierre Cloutier

Conseiller en élaboration de programmes

Collecte de données complémentaires

REMERCIEMENTS

La production de cet ouvrage a été rendue possible grâce à la participation de nombreuses personnes et la collaboration de plusieurs entreprises.

La direction des programmes de la Direction générale de la formation professionnelle et technique tient à remercier de façon particulière les spécialistes de la profession qui ont généreusement accepté de collaborer à l'atelier d'analyse de la situation de travail des techniciennes et techniciens de production. Elle tient à souligner la qualité de leurs interventions et la pertinence des renseignements fournis.

Les personnes dont le nom figure ci-dessous ont participé à l'atelier qui s'est tenu à Montréal les 7, 8 et 9 juillet 1995. Ces personnes provenaient des différentes entreprises de télédistribution (Vidéotron, Premier Choix, Canal D, Canal Famille et Réseau des sports); des entreprises de la télévision (Société Radio-Canada, Télé-Métropole, Télévision Quatre-Saisons); des entreprises de production indépendante (Astraltech, Médiavision) et des entreprises de services techniques (Groupe Image Buzz, Studio tempo, Softimage).

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À L'ATELIER

Léo Boulanger
Aiguilleur

Benoît Hébert
Technicien à la mise en ondes

Richard Cormier
Président

Denis Hérard
Preneur de son

Gilles Cuierrier
Cadreur

Gilles Lamarre
Cadreur

Jean Faucher
Éclairagiste

Michel Lapointe
Directeur technique

Louis Girardin
Monteur vidéo

Daniel Lavoie
Chargé de projet

Frédéric Grenon
Assistant bruiteur

Richard Legault
Directeur à l'éclairage

Robert Morin
Chef à l'exploitation

Rosaire Turcotte
Superviseur à la programmation

Lucien Rainone
Réalisateur et producteur

Isabelle Vallée

Assistante à la réalisation

Raynald Savard
Directeur des opérations

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS À L'ATELIER

Sylvie Bergeron
Directrice des études
Cégep de Jonquière

Jean-François Pouliot
Conseiller pédagogique
Cégep de Jonquière

Jean Fortin
Enseignant
Cégep de Jonquière

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION.....	3
1.1 Définition de la profession.....	3
1.2 Conditions de travail et contexte d'exercice de la profession	7
1.3 La mobilité professionnelle et la rémunération.....	17
1.4 L'accès au marché du travail	22
2. ANALYSE DES TÂCHES, OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS.....	27
2.1 Présentation des tâches, opérations et sous-opérations.....	27
2.2 Degré de difficulté des tâches	44
3. CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE.....	47
4. CONNAISSANCES ET HABILITÉS REQUISES.....	83
4.1 Les connaissances requises	83
4.2 Les habiletés requises.....	92
5. LES ATTITUDES AU TRAVAIL	95
5.1 Les relations humaines.....	95
5.2 L'éthique professionnelle	95
5.3 Les attitudes caractéristiques.....	97
6. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION	99
6.1 Les équipements.....	99
6.2 Les contenus de la formation	100
6.3 L'organisation de la formation	101

ANNEXE

Collecte de données complémentaires à l'analyse de situation de travail en production télévisuelle.

INTRODUCTION

La Direction générale de la formation professionnelle et technique a décidé de procéder à la révision du programme de télévision actuellement offert dans un cégep de la province. Comme le propose la DGFPT, le nouveau programme sera élaboré selon l'approche « par compétences ».

Dans le cadre de l'approche par compétences, l'analyse de situation de travail constitue l'un des déterminants essentiels à l'élaboration d'un programme d'études. Celle-ci permet à un groupe de spécialistes d'une profession, réunis en atelier, de tracer un portrait relativement complet et actuel de cette profession. Dans le cas présent, l'équipe de production a fait appel à dix-sept personnes travaillant en technique de production télévisuelle. Ces personnes ont été choisies dans des petites, moyennes et grandes entreprises de télévision, de télédistribution, de production indépendante de services techniques, et dans différentes régions du Québec.

Au cours de l'atelier, les participantes et participants se sont entendus sur une définition de la fonction et sur le contexte général d'exercice de la profession. Ils ont également précisé les tâches et les opérations ainsi que les conditions, les exigences et les difficultés liées à leur réalisation. Ils ont aussi établi les principaux comportements généraux et habiletés nécessaires à l'exercice de ce travail. Enfin, ils ont formulé des suggestions concernant la formation à offrir.

Le présent rapport se veut le reflet le plus fidèle possible des informations recueillies au cours de l'atelier. Il constitue un document consultatif essentiel à l'élaboration du programme de Technique de production télévisuelle et servira de document de référence pour la définition des compétences et l'élaboration des objectifs du programme.

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION

1.1 Définition de la profession

Définition des fonctions de travail

Les métiers qui font l'objet de la présente analyse de la situation de travail sont liés à différentes spécialisations techniques de la production vidéo et de la télédiffusion : les professionnelles et professionnels de ces domaines peuvent être désignés sous le terme générique de « technicienne » ou « technicien », appellation que nous retiendrons par souci de concision. Il est cependant nécessaire de résumer ici les nuances et les observations qui ont été apportées par l'ensemble des participants à propos de ce terme générique afin de bien comprendre les diverses réalités qu'il englobe.

Les professionnelles et professionnels du milieu attribuent généralement une connotation péjorative au terme de « technicien », qui renvoie pour eux à une fonction de travail peu valorisée dans laquelle la personne tend à se cantonner dans un rôle d'exécutant ou de simple opérateur des appareils de production vidéo : les métiers techniques de la télévision sont, au contraire, perçus comme des métiers complexes et exigeants, impliquant une certaine autonomie, de la créativité et le sens des responsabilités.

De plus, cette expression fait souvent confusion : elle peut faire référence, d'une part, aux assistantes et assistants ou aux machinistes de plateau (qui sont des postes d'entrée dans ces professions) et, d'autre part, à la personne qui assure l'entretien et la réparation des appareils que manipulent les professionnelles et professionnels faisant l'objet de la présente analyse. Chez les télédiffuseurs privés et publics, il s'agit de postes bien distincts ; en revanche dans le secteur communautaire, les techniciennes et techniciens sont amenés à s'occuper autant du fonctionnement du matériel que de son entretien. Enfin, en ce qui concerne la formation, le terme « technicienne » ou « technicien » renvoie, de manière générale, à une personne titulaire d'un diplôme d'études collégiales en électronique, ce qui n'est pas très souvent le cas du personnel de production ou de post-production.

Si le terme demeure théoriquement juste, il est fort peu utilisé dans la pratique. Les techniciennes et techniciens se désignent plutôt par leur spécialisation respective : cadreuse ou cadreur, preneuse ou preneur de son « audioman » ou preneur de son, vidéographe, monteuse ou monteur, infographiste, etc. Il faut cependant distinguer les métiers relatifs au domaine de production vidéo et ceux qui se rapportent à

l'étape de la post-production : ces deux grandes catégories se subdivisent encore en deux, entre les postes d'assistante ou d'assistant et de responsable technique (dont le rôle et les tâches sont analysés ici).

En ce qui touche la production, la présente analyse tient compte des métiers techniques suivants :

- 1) Les métiers reliés à l'élaboration des contenus de l'émission (thèmes abordés; nature de la production à réaliser; etc.), à la préparation des émissions et à la coordination des équipes de travail :
 - assistante ou assistant à la réalisation
 - assistante ou assistant à la production
 - régisseuse ou régisseur

- 2) les différentes spécialisations techniques ayant pour mandat de concevoir les plans d'installation des infrastructures matérielles nécessaires à l'enregistrement et à la diffusion de la production vidéo, de les installer et de les faire fonctionner, et ce dans un cadre pré-établi par l'équipe de réalisation :
 - cadreuse ou cadreur
 - éclairagiste
 - preneuse ou preneur de son («audioman» ou perchiste)
 - contrôlease ou contrôleur d'image
 - aiguilleuse ou aiguilleur
 - opératrice ou opérateur à la magnétoscopie
 - vidéographe

L'étape de post-production est le moment où sont sélectionnés, agencés et intégrés sur un même support les différents éléments constituant le produit vidéo final à diffuser, à partir du matériel de tournage : il s'agit de réaliser un contenant adéquat, «d'emballer» le produit, de lui conférer sa forme finale. Les fonctions de travail qui se retrouvent en post-production sont les suivantes :

- 1) monteuse ou monteur (image)
- 2) monteuse ou monteur (son); bruiteuse ou bruiteur
- 3) infographe

Ces spécialistes peuvent travailler à élaborer un produit final autant pour les diffuseurs traditionnels sur vidéo que pour des supports multimédia.

Les métiers relatifs à l'entretien du matériel, à l'animation et à la réalisation ne sont pas pris en considération dans la présente analyse, qui s'est avant tout intéressée aux métiers techniques, axés sur le fonctionnement du matériel de production et de post-production.

Les types de documents produits

Les documents vidéo produits par ces équipes de travail peuvent se regrouper en trois grandes catégories :

- 1) Les magazines, les documentaires, les vidéos d'entreprises, les vidéoclips, les annonces télévisées, les téléseries, les émissions de variété et les émissions pour enfant sont principalement réalisés par des producteurs indépendants : la publicité représente 60 à 70 p. cent de leur production totale;
- 2) Les bulletins de nouvelles, les émissions sportives ainsi que les émissions d'actualité, exigeant une rapidité dans le traitement des contenus, sont du ressort des télédiffuseurs eux-mêmes;
- 3) Et il ne faut pas oublier les documents multimédias, destinés à la télévision interactive et aux CD-Rom surtout, traités par les entreprises de post-production : ces nouveaux moyens de diffusion s'approprient actuellement des parts de marché de plus en plus importantes (les productions multimédias représenteraient un marché de 275 millions de dollars par an pour la région de Montréal) : en raison de la croissance de la demande pour ce type de produits et de l'élargissement de leur distribution et de leur diffusion, ce secteur en expansion semble prometteur sur le plan de l'emploi.

Les spécialistes consultés travaillent presque exclusivement sur bande vidéo : presque tous les enregistrements se font sur ce support et de plus en plus de tournages sur films sont reportés et traités sur bande vidéo à l'étape de la post-production, où le transfert (de film à bande vidéo) est chose courante. Au moment du tournage cependant, le support utilisé varie selon le type de production : à titre d'exemple,

presque tous les vidéoclips sont tournés en film, tandis que les publicités sont produites sur bande vidéo. S'il existe des similitudes entre les méthodes de travail du film et de la vidéo, il reste que ce sont deux mondes différents : le cinéma utilisera surtout le film, tandis que les télédiffuseurs auront recours aux productions sur vidéo.

Les principaux employeurs

La production et la post-production constituent des domaines d'activité indépendants et si les monteuses ou monteurs et les infographistes se concentrent essentiellement dans les entreprises de post-production, le personnel de production se retrouve à la fois chez des télédiffuseurs (privés, publics ou communautaires), des télédistributeurs et des entreprises de production indépendante.

Les organismes gouvernementaux (le ministère du Tourisme, Approvisionnement et services Canada, par exemple) et paragouvernementaux, les institutions et les organismes publics et parapublics ont des besoins ponctuels en production vidéo et possèdent parfois leur propre équipe de spécialistes : à titre d'exemple, Hydro-Québec a eu pendant longtemps un service de production au sein de son Service des communications et relations publiques; les universités disposent aussi parfois d'une équipe à l'interne pour réaliser leurs vidéos d'entreprises. Cependant, ce secteur ne représente pas une voie d'insertion professionnelle intéressante pour les jeunes diplômés, en raison des compressions budgétaires prévues.

1.2 Conditions de travail et contexte d'exercice de la profession

Les lieux de travail

Si en post-production la salle de montage constitue pratiquement le seul espace de travail, les techniciennes et techniciens de production doivent quant à eux s'adapter à différents lieux :

- 1) le *studio permanent*, installé dans l'entreprise même : le plateau et le matériel de tournage étant en place en permanence, les étapes de préparation des lieux et des équipements sont moins complexes et la coordination de l'équipe se fait plus rapidement. Les tournages pour les bulletins d'information, les émissions d'affaires publiques avec des invités, les téléseries, les émissions de variété, etc., se font en général dans ces studios;

- 2) *l'unité de tournage ou studio mobile* : il s'agit de recréer un studio à l'extérieur de l'entreprise, dans des lieux peu propices à l'installation d'une infrastructure de tournage (salles de concerts; théâtres; salles de conférence de presse; etc.). Les interventions des techniciennes et techniciens sont alors plus nombreuses et plus complexes;
- 3) les *tournages extérieurs*, qui peuvent représenter une part importante des activités d'un télédiffuseur (soit entre 30 à 70 p. cent selon les périodes de l'année) : ce sont alors de petites équipes autonomes qui réalisent les productions (reportages en direct pour les bulletins de nouvelles; reportages JE ou d'actualité; émissions sportives) et les procédures de travail sont souvent plus lourdes d'en studio, puisque la planification doit être plus stricte, les préparations plus nombreuses en raison des imprévus qui surgissent constamment.

Les stations régionales des télédiffuseurs et les entreprises de production indépendantes réalisent peu de productions en studio permanent et elles font essentiellement des tournages extérieurs (excepté les bulletins de nouvelles et les annonces publicitaires). L'essor du travail à la pigne implique que les tournages extérieurs sont maintenant encore plus fréquents : les équipes de production ne disposent pas de studios permanents dans la plupart des cas.

Les méthodes de travail changent aussi en fonction du lieu de tournage ou de production. En studio permanent, la complexité du travail dépend en grande partie de la nature de la production à réaliser : en direct, le traitement de l'information se fait simultanément au tournage, mais l'étape de préparation est cruciale pour le bon déroulement de l'enregistrement; pour le tournage des téléseries, la rigueur de l'encadrement des différents professionnels (techniques ou autres) et la précision de la préparation et de la planification sont des garanties de succès. Certaines émissions, telles que les émissions de variétés, sont plus simples à réaliser au dire des participants. Par contre, en unité mobile et en tournage extérieur, les étapes de planification et de préparation sont les plus déterminantes.

Le matériel

Les techniciennes et techniciens de production et de post-production utilisent du matériel audiovisuel varié et souvent très perfectionné : la manipulation de ces appareils est la base même de leur travail. La

technologie évolue très rapidement dans ce secteur : les changements technologiques successifs rendent le matériel rapidement désuet et transforment le travail professionnel des techniciennes et techniciens, qui doivent s'adapter à de nouveaux outils.

La technologie numérique révolutionne de domaine de l'audiovisuel depuis quelques années déjà : elle permet d'augmenter la qualité du produit et de réduire les délais de livraison, tout en libérant les techniciennes et techniciens de certaines contraintes matérielles pour laisser plus de place aux activités de créativité et de recherche. L'industrie vit actuellement une phase de transition entre l'analogique et le numérique et tous les corps de métier spécialisés ne sont pas également avancés relativement à ces innovations : en ce qui concerne la production, le son est un secteur particulièrement bien équipé en numérique, le coût des appareils restant relativement abordable; en revanche, la numérisation est moins développée en ce qui touche la production de l'image (les caméras notamment). En post-production, les salles de montage se modernisent progressivement, en particulier quant aux appareils de mesure (signal vidéo).

Les facteurs de stress

Le stress est un élément avec lequel les spécialistes de la télévision et du montage vidéo doivent quotidiennement composer : les délais de production, déterminés par les budgets alloués, sont souvent très courts et laissent peu de place à l'erreur. La rapidité d'exécution, associée à la précision, sont deux qualités extrêmement importantes dans l'exercice de ces métiers.

LA PRODUCTION

Les facteurs de stress varient en fonction des types de production. Dans le cas des émissions en direct, le stress est d'abord relié au fait que l'action est immédiate et les résultats, instantanés : il faut donc être très précis pour commettre le moins d'erreurs possibles. Le respect du «timing» ou minutage et de la feuille de route, que des imprévus de dernière minute peuvent venir perturber, ajoute à la tension du direct : les techniciennes et techniciens doivent donc être capables d'une concentration et d'une attention intenses et savoir improviser, trouver des solutions très rapidement afin que l'émission puisse continuer. Toute l'équipe technique affectée au tournage en direct subit ce stress, que ce soit à la caméra, à l'éclairage (selon la nature de l'émission), les assistantes et assistants à la réalisation, et jusqu'aux spécialistes de l'animation.

S'il y a plus de possibilités de rattraper les erreurs dans les émissions enregistrées et plus de temps pour répéter parfois, le stress reste présent : l'encadrement des équipes de tournage, la préparation, la planification prennent ici plus de place. La coordination des interventions de chaque équipe technique doit être très précise pour que l'on évite les retards. Le matériel plus perfectionné est aussi plus lourd à manipuler. Le temps de préparation se trouve de plus en plus réduit, en raison des restrictions budgétaires qui frappent beaucoup d'entreprises du secteur : par exemple, les représentations générales avant un spectacle de variétés ne sont plus maintenant pratique courante.

La fiabilité des équipements représente aussi une cause de stress, notamment dans les émissions en direct où tout cas de panne devient une situation d'urgence : il faut réagir extrêmement vite.

LA POST-PRODUCTION

La principale cause de stress tient ici à des considérations financières : le budget alloué détermine, en règle générale, les délais de production et dépasser le nombre d'heures fixées pour effectuer le travail ou commettre une erreur de jugement ou d'exécution a souvent des implications économiques considérables. La technicienne ou le technicien a donc à composer avec des contraintes budgétaires et horaires assez stricts, qui dictent souvent les procédures de travail et affectent parfois le résultat final. Le degré de stress augmente avec l'importance du budget attribué, car toute erreur peut avoir des répercussions financières énormes. De plus, il arrive fréquemment que les commandes soient urgentes.

Travailler avec du matériel insuffisant en quantité ou en qualité (parfois les deux) constitue aussi un facteur de stress. La post-production représente le dernier traitement du produit avant sa diffusion et l'étape à laquelle on s'aperçoit des lacunes du matériel reçu, des erreurs commises lors des étapes de production précédentes (au tournage, notamment) : la monteuse ou le monteur retravaille ce matériel brut pour en faire un produit de qualité et doit souvent réparer les erreurs ou trouver des moyens de pallier aux défauts du matériel reçu. Elle ou il doit donc rencontrer le client pour lui présenter le résultat obtenu et lui suggérer des modifications le cas échéant.

Le nombre et l'importance parfois des décisions à prendre, compte tenu des implications qu'elles risquent d'avoir sur les coûts de production, ainsi que les demandes quelquefois irréalistes des clients ajoutent à la pression qui s'exerce sur les techniciennes et techniciens de post-production.

Les risques pour la santé

La longueur des périodes de travail, dans des positions stationnaires le plus souvent, et le stress inhérent à ces métiers représentent des risques pour la santé : les participants ont d'ailleurs souligné la nécessité d'être en bonne condition physique pour accomplir leur tâche et être capable de maintenir une concentration soutenue pendant plusieurs heures d'affilée.

Certains membres de l'équipe technique, notamment les cadreuses et cadres JE, les éclairagistes, les preneuses et preneurs de son, ont aussi à transporter et installer des appareils lourds et fragiles, ce qui exige d'être en pleine possession de ses moyens physiques. La manipulation d'appareils électriques constitue également un danger pour la sécurité des techniciennes et techniciens de production (éclairagistes; preneuses et preneurs de son) effectuant l'installation du matériel de tournage : la CSST ou les employeurs eux-mêmes n'offrent à l'heure actuelle aucune formation sur la prévention des accidents de nature électrique.

De manière générale, les techniciennes et techniciens doivent être physiquement en forme pour résister au stress, travailler sous pression de longues heures et assumer les tâches physiques qui font partie de leurs attributions. En raison des rationalisations de personnel, un congé de maladie pose souvent des problèmes puisqu'il y a moins de personnes pour absorber la somme de travail à effectuer.

Le travail d'équipe

En production, que ce soit en studio permanent, en unité mobile ou dans les tournages extérieurs, le travail se fait toujours en équipe : si l'élaboration première du projet de production appartient à la direction ou à la réalisation, la concrétisation du projet se fait en collégialité avec la réalisatrice ou le réalisateur, la ou les personnes qui l'assistent et les différents responsables techniques. Les réunions de production permettent d'abord de mettre sur pied les plans techniques (éclairage, son, image) et d'arrêter les décisions relatives aux ressources humaines et matérielles nécessaires, en fonction du budget et de la nature de la production. Ensuite, au moment de la phase d'exécution, les techniciennes et les techniciens des différentes spécialités techniques sont amenés à travailler à la fois avec des spécialistes et des assistantes et assistants de leur domaine selon l'importance de la production, à coordonner leurs activités, et rechercher des solutions avec leurs collègues des domaines connexes.

Studio permanent	Unité mobile	Équipe extérieure
<ul style="list-style-type: none"> 8 à 15 personnes (selon l'importance de la production) 	<ul style="list-style-type: none"> en moyenne, 8 à 15 personnes (parfois plus selon l'importance de la production) 	<ul style="list-style-type: none"> en moyenne, 2 à 4 personnes (ex : reportages : un cadreur, 2 preneurs de son, un journaliste)
<ul style="list-style-type: none"> l'équipe peut comporter jusqu'à 40 personnes pour les grosses productions 		<ul style="list-style-type: none"> le journaliste peut aussi être seul pour réaliser son reportage : il doit alors tout opérer lui-même. Cette pratique est de plus en plus répandue

En post-production, la personne qui effectue le montage travaille en général avec une assistante ou un assistant, qui se charge essentiellement des aspects extérieurs au montage, tels que la préparation et la gestion du matériel, la vidéographie, les relations avec le client (sauf en ce qui concerne le budget), etc. D'autres personnes viennent s'ajouter à l'équipe suivant l'importance de la production. L'infographiste, pour sa part, peut ou non s'entourer d'une équipe, selon la nature du projet : une équipe d'infographistes peut regrouper dix à douze personnes; il arrive aussi que l'infographiste ait à travailler avec d'autres services, avec lesquels il lui faut maintenir une collaboration étroite.

Le degré de responsabilité et la supervision du travail

LA PRODUCTION

Le degré de responsabilité et le poids des décisions à prendre varient selon la nature des tournages et le type d'équipe à laquelle la technicienne ou le technicien appartient : dans le cadre d'une production en studio permanent, les rôles sont clairement délimités et définis à l'avance, l'encadrement est plus important et moins d'imprévus risquent de survenir. Les équipes extérieures se situent en revanche à l'autre extrême en matière de responsabilités : l'équipe étant réduite au minimum, les conditions de production comportent aussi beaucoup d'inconnu. L'évaluation des situations problématiques et le choix des solutions adéquates reviennent uniquement aux membres de l'équipe qui, dans les situations d'urgence, doivent assumer les décisions prises.

Si le bon déroulement d'une production dépend des choix effectués lors de l'étape préparatoire, la qualité du produit final dépend des décisions arrêtées au moment de l'enregistrement : elles peuvent avoir de

lourdes conséquences artistiques et budgétaires. En résumé, la technicienne ou technicien de production assume des responsabilités de plusieurs ordres : il lui faut non seulement évaluer les besoins et concevoir les plans d'exécution d'une production, mais aussi intervenir ponctuellement au cours de l'enregistrement afin de régler les cas d'urgence technique; il lui incombe de faire des suggestions à la réalisatrice ou au réalisateur et faire preuve de vigilance quant aux erreurs éventuelles, tant en ce qui touche le contenu de l'émission que les diverses dimensions techniques de la production.

Les techniciennes et techniciens de production sont encadrés par l'équipe de réalisation et, même s'ils sont autonomes dans leur champ de compétences respectif, les décisions finales et le règlement des situations problématiques relèvent généralement de la personne responsable de la réalisation ou de la production.

LA POST-PRODUCTION

Les techniciennes et techniciens en post-production ont généralement beaucoup de décisions à prendre, en particulier au moment de l'étape de préparation : il leur faut évaluer le matériel vidéo qui leur a été confié, déterminer les séquences les plus significatives, le nombre et le type d'effets spéciaux ou d'images à créer (infographie), définir les méthodes de travail et les procédés à utiliser, clarifier les instructions qui leur sont données, prévoir les attentes du client, commander des retournages de séquences le cas échéant, etc. Ces spécialistes ont donc de lourdes responsabilités, tant sur les plans artistique et technique que financier, dans la mesure où chaque décision a un impact direct sur le budget de production : il leur faut constamment manœuvrer à l'intérieur des limites budgétaires qui leur sont imposées et estimer les coûts reliés à chaque opération.

En ce qui a trait à la supervision, dans les cas où le travail à réaliser est particulièrement complexe, s'il y a de nombreux services à fournir, ou encore si les demandes du client sont très spécifiques, la technicienne ou le technicien reçoit l'encadrement, soit de la direction artistique, de la production, de la direction des effets spéciaux dans le cas du montage image ou sonore, soit par la ou le responsable du projet, la réalisatrice ou le réalisateur ou l'évaluatrice ou l'évaluateur de la construction d'objet en infographie. La plupart du temps cependant, les techniciennes et techniciens travaillent de façon autonome.

Tant en production qu'en post-production, les techniciennes et techniciens assistent à titre de conseils techniques, et se doivent d'interpréter les demandes qui leur sont adressées proposant parfois des solutions de rechange. Lorsque les demandes sont précises, leur rôle se limite toutefois à l'exécution du mandat.

La polyvalence

Il est rare que des techniciennes et techniciens de production se dirigent vers le domaine de la post-production et les passages de la post-production vers la production sont encore moins fréquents : ces deux secteurs de l'audiovisuel sont relativement cloisonnés car la nature du travail à réaliser et les compétences exigées pour l'effectuer sont difficilement comparables.

LA PRODUCTION

Les exigences des employeurs en matière de polyvalence divergent en suivant plusieurs facteurs. La taille et l'emplacement de l'entreprise ont une influence directe sur le degré de polyvalence des techniciennes et techniciens : en région et dans les petites entreprises, le personnel de production est fréquemment appelé à travailler dans toutes les spécialisations techniques, ainsi qu'au montage parfois (le montage de reportages-nouvelles surtout).

Cette règle s'applique particulièrement à la télédiffusion communautaire où les techniciennes et techniciens permanents et syndiqués occupent simultanément plusieurs fonctions de travail. Chez les télédiffuseurs, et surtout dans les entreprises de production indépendantes qui font presque exclusivement appel à des pigistes et leur confient des mandats très précis, la spécialisation des techniciennes et techniciens est très courante. Les pigistes indépendants, quant à eux, travaillent souvent seuls ou dans des équipes restreintes : ils connaissent plusieurs applications techniques et exercent dans plusieurs champs de compétences.

Certains postes clés (éclairage, prise de son, aiguillage) chez les télédiffuseurs ne permettent pas la polyvalence car ils exigent des compétences très pointues, affinées après quelques années d'expérience, qui sont alors difficilement transférables dans d'autres domaines techniques : rendre polyvalents les techniciennes et techniciens n'est donc pas forcément rentable lorsque les apprentissages sont trop considérables. De plus, une personne reconnue pour ses compétences spécifiques est très sollicitée dans

son milieu et ne dispose alors que très peu de temps libre pour se perfectionner dans d'autres secteurs techniques. Les rationalisations de personnel, qui ont engendré une certaine surcharge de travail, tendent encore à réduire le temps de formation et de perfectionnement.

LA POST-PRODUCTION

La polyvalence relative au montage se traduit essentiellement dans la capacité de travailler sur différents types de produits : téléroman, reportages, actualités, sport, publicité, vidéoclips, émissions de variété, etc. Cependant, des spécialisations émergent progressivement en fonction des types de documents vidéo, tels que le téléroman ou la publicité, qui sont deux genres particuliers. Les monteuses et monteurs se spécialisent plutôt en fonction de la longueur du produit vidéo à livrer.

En région et dans les petites entreprises, le montage peut être associé à des tâches de production. Par souci de rentabilité, certains télédiffuseurs semblent aussi intéressés à développer des compétences en production chez leurs techniciennes et techniciens de post-production par exemple, l'association des spécialisations de la caméra et du montage image est une polyvalence qu'il semble intéressant d'acquérir.

La syndicalisation et les associations professionnelles

La grande majorité des techniciennes et techniciens de production et de post-production employés par des télédiffuseurs, des entreprises de post-production ou des télé distributeurs sont protégés par des conventions syndicales, mais il n'y a pas d'association syndicale spécifiquement attachée au milieu de la production vidéo comme cela existe, par exemple, en cinéma.

Les pigistes sont maintenant représentés par une association : l'APVQ (Association des professionnels de la vidéo du Québec). Fondée en 1993, elle regroupe 40 à 50 p. cent des pigistes de la production vidéo, soit près de 500 membres. L'opinion générale à propos de cette association unique (comme l'exige la loi 90) semble peu favorable, comme le témoignent les commentaires entendus au cours de l'atelier : les démarches de l'association sont encore très peu significatives pour les membres, qui tentent de se regrouper pour faire face à un marché concurrentiel.

1.3. La mobilité professionnelle et la rémunération

La mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle des techniciennes et techniciens de production et de post-production est de type vertical : cependant, il y a peu d'échelons à gravir et, une fois atteint le poste de responsable technique, il s'agit surtout de continuer à se perfectionner dans sa spécialité et d'étendre la gamme de ses compétences.

Les techniciennes et techniciens peuvent aussi accéder à des postes de direction, où ils doivent assumer principalement des tâches de gestion. Peu d'entre eux ont cependant l'ambition d'occuper ce type de poste : en effet, s'il y a dix ou quinze ans, une carrière aboutissait naturellement à des fonctions de direction ou de gestion, on préfère maintenant relever le défi de se bâtir une solide réputation dans son domaine technique. L'ambition d'une technicienne ou d'un technicien est donc plutôt la réputation d'être parmi les meilleurs spécialistes dans sa profession et de continuer à exercer son métier en se perfectionnant : l'intérêt pour le métier réside justement dans ses aspects techniques, qui sont évacués dans un poste de gestion. Les participantes et participants de l'atelier se sont d'ailleurs entendus pour dire que les tâches de gestion qui leur sont confiées en tant que responsable technique étaient les moins appréciées.

En outre, s'il arrive que des techniciennes et techniciens de production se dirigent vers la post-production (le contraire est aussi possible), cette démarche ne représente pas un cheminement de carrière, mais une véritable réorientation professionnelle : les techniciennes et techniciens qui choisissent de modifier leur champ de pratique doivent recommencer en grande partie un apprentissage en passant par les postes d'entrée.

LA PRODUCTION

Le personnel de production chez les télédiffuseurs et les télédiffuseurs peut se répartir en trois grandes catégories :

- 1) *L'assistante-technicienne générale ou l'assistant-technicien général* : ce titre correspond au poste d'entrée pour tous les métiers techniques de la télévision. L'assistante ou l'assistant travaille tour à tour dans chaque spécialité technique pendant deux à trois mois environ (le son, l'éclairage, la caméra et la régie), en commençant en règle générale par l'éclairage, afin de se familiariser avec les équipements, les méthodes de travail et l'organisation du travail dans chaque équipe et afin de découvrir ses intérêts professionnels. Par la suite, elle ou il choisit un domaine de spécialisation.
- 2) *L'assistante-technicienne spécialisée ou l'assistant-technicien spécialisé* : travaillant auprès du responsable technique sur une base régulière, cette personne évolue dans un champ d'activité précis. Elle effectue l'installation du matériel, fait fonctionner les consoles d'éclairage ou de son, etc. Certains postes peuvent être plus spécialisés, notamment à la régie où se retrouvent des «rap-man», des responsables de l'aiguillage, etc.
- 3) *La technicienne ou le technicien de production ou responsable technique* : la conception des plans techniques, la supervision mais aussi l'exécution relève de cette fonction qui correspond au dernier échelon auquel peut accéder la technicienne ou le technicien de production dans sa spécialité.

Dans les entreprises de production indépendantes, spécialisées en règle générale dans un secteur d'activité particulier, le poste d'assistant général n'existe pas : les assistants se dirigent immédiatement vers un domaine technique spécifique.

LA POST-PRODUCTION

En ce qui concerne le montage, la structure professionnelle ressemble à celle du secteur de la production.

Nous retrouvons :

- 1) *L'assistante-monteuse ou l'assistant-monteur (image ou son)* : cette personne a pour tâche de gérer tous les aspects relatifs à la préparation du montage lui-même. Elle occupe en moyenne de deux à quatre ans ce poste avant de pouvoir accéder à la fonction de montage;
- 2) *La monteuse ou le monteur (image ou son)* : il s'agit du dernier échelon dans la structure professionnelle de ce secteur. Ce titre comporte trois types d'activité : le pré-montage (off-line); le montage (on-line); les effets spéciaux.

En post-production, la polycopie constitue également une voie d'insertion professionnelle, parallèle au montage. Les fonctions se distribuent aussi en deux catégories : les assistantes et assistants à la polycopie, qui s'occupent du signal vidéo et occupent ce poste en moyenne durant un an, et la ou le responsable de la polycopie.

Le domaine de l'infographie comporte plusieurs niveaux hiérarchiques :

- 1) Assistante générale ou assistant général
- 2) Infographiste débutante ou débutant généraliste : la personne peut occuper ce poste durant quatre ou cinq ans
- 3) Infographiste débutante spécialisée ou débutant spécialisé
- 4) Infographiste d'expérience
- 5) Infographiste ou animatrice ou animateur d'expérience - niveau 1
- 6) Chargée ou chargé de projet ou superviseuse ou superviseur (spécialisé ou non)
- 7) Directrice ou directeur artistique ou directrice ou directeur de production (poste de gestion)

Il faut cependant distinguer l'animation 2D de l'animation 3D car il s'agit de spécialisations techniques à part entière, qui constituent des cheminements de carrière séparés et qui ne peuvent se confondre en ce

qui concerne la nature du travail. Elles présentent aussi quelques différences sur le plan de la structure professionnelle, puisque celle-ci est un peu plus complexe en animation 3D qu'en animation 2D, où le poste d'assistant n'existe pas toujours : après une courte période d'essai, la personne débutante est initiée au travail d'infographiste et accède rapidement au titre d'infographiste d'expérience. La période d'initiation est plus longue en animation 3D, car l'infographiste doit déterminer sa spécialisation et peut rester infographiste généraliste débutante ou débutant pendant 4 ou 5 ans avant de se diriger vers un champ de pratique spécifique.

Les salaires

LA PRODUCTION

Chez les télédiffuseurs privés et publics de même que dans le secteur communautaire, la rémunération moyenne d'une assistante ou d'un assistant en poste régulier ou permanent varie de 10 à 14 dollars l'heure, tandis qu'une technicienne ou un technicien possédant plusieurs années d'expérience peut recevoir un salaire moyen de 22 dollars l'heure.

En ce qui concerne les pigistes, l'écart salarial entre les personnes chevronnées et celles qui débutent est similaire, à cette seule différence près que chez les télédiffuseurs communautaires, le taux horaire d'une ou d'un pigiste, quel que soit le niveau d'expérience, se situe entre 11 et 14 dollars l'heure.

LA POST-PRODUCTION

La personne qui débute, tel qu'une technicienne ou un technicien à la copie, peut espérer gagner 10 à 12 dollars l'heure. Après deux à trois ans d'expérience, cette moyenne peut s'élever à 15 ou 16 dollars l'heure. Le tarif horaire des techniciennes et techniciens syndiqués est légèrement supérieur à celui de la moyenne du personnel non syndiqué, soit 12 dollars de l'heure pour un poste d'entrée et 17 à 18 dollars l'heure pour des spécialistes possédant de 5 à 6 ans d'expérience.

La monteuse, le monteur ou l'infographiste d'expérience touche le plus souvent une rémunération proportionnelle à son rendement : le salaire annuel peut débiter à 30 000 dollars (environ 17 à 18 dollars l'heure) et les spécialistes les plus reconnus peuvent gagner 100 000 dollars et plus par année. Lorsque ces personnes sont cadres, par conséquent non syndiquées, leur salaire est généralement plus élevé.

Les statuts professionnels

LA PRODUCTION

Chez les télédiffuseurs, la majorité des techniciennes et techniciens sont permanents et syndiqués. Ils comptent parmi le personnel régulier, temporaire ou surnuméraire. Peu de télédiffuseurs s'adressent à des pigistes : lorsqu'ils en engagent, c'est essentiellement pour des productions de moindre importance et pour des postes de réalisation plus particulièrement. Par contre, les entreprises de production indépendante recourent presque exclusivement à des pigistes.

LA POST-PRODUCTION

La majorité des responsables du montage (image) sont engagés de façon permanente : en effet, la spécificité et la complexité du matériel ainsi que la multiplicité des modes d'organisation du travail des entreprises de post-production freinent la mobilité horizontale dans ces professions, puisque le temps de formation ou, du moins, de familiarisation de la technicienne ou du technicien avec son environnement de travail serait trop long à chaque mouvement de personnel. Le roulement de personnel et la rotation des postes sont donc très peu rentables et les entreprises préfèrent retenir des personnes compétentes et s'assurer de leur fidélité en leur offrant une certaine stabilité d'emploi.

Le montage sonore, en revanche, fait exception à la règle : les environnements technologiques, qui font partie intégrante du travail des techniciennes et techniciens de production et de post-production, sont plus semblables d'une entreprise à une autre et se révèlent être d'utilisation moins complexe. La standardisation du matériel permet donc un transfert de compétences plus sûr et plus rapide : la mobilité des techniciennes et techniciens est donc plus courante.

Les infographistes sont aussi dans la plupart des cas des spécialistes permanents, pour des raisons similaires à celles qui affectent la mobilité professionnelle des monteuses et monteurs image : la formation d'une ou d'un infographiste peut durer de six mois à un an avant que la personne connaisse le travail à fond et le roulement de personnel ainsi que le recours à des pigistes, même réguliers, ne sont pas rentables.

1.4 L'accès au marché du travail

La formation exigée

LA PRODUCTION

Chez les télédiffuseurs privés, publics et communautaires, en règle générale, la technicienne ou le technicien de production, occupant un poste d'entrée ou à un poste de responsable technique, détient au minimum un diplôme d'études collégiales. Les employeurs favorisent les disciplines suivantes : l'électronique (pour les techniques d'entretien) et les communications : le programme «Art et technologie des médias» (ATM) de Jonquière et le programme de communication de la Cité Collégiale à Ottawa sont deux références dans le milieu du travail.

Il faut préciser que la fonction de travail d'assistante ou assistant à la réalisation ou à la production nécessite systématiquement une formation en communication : avoir suivi un cours en électronique ne peut en rien servir pour assumer les responsabilités d'un tel poste, puisque la réalisation a trait aux contenus et n'a pas pour mission de faire fonctionner le matériel. Certains employeurs demandent des formations universitaires pour ces postes, en vue de former des réalisatrices et réalisateurs à plus long terme. Beaucoup de finissantes et finissants universitaires font concurrence aux titulaires d'un diplôme collégial dans ce domaine, où l'on peut rester assistante ou assistant-réalisateur toute sa carrière durant.

LA POST-PRODUCTION

Une formation en communication de niveau collégial est un bon atout pour faire son entrée sur le marché du travail : le programme «ATM» du collège de Jonquière et le programme du Centre NAD sont des références à cet égard.

Les monteuses et monteurs, et les infographistes dans une proportion beaucoup plus restreinte, proviennent en fait d'horizons très divers : l'obtention d'un diplôme en communication n'est pas un passage obligé pour pratiquer la profession. Différents cas de figure existent : une ingénieure ou un ingénieur en électronique, par exemple, peut accéder à un poste de montage, à la condition de suivre une formation en entreprise, «sur le tas», et d'adopter l'attitude adéquate.

Les autres critères d'embauche : l'expérience et les qualités personnelles

Que ce soit en production ou en post-production, l'expérience constitue un critère d'embauche incontournable et un apprentissage pratique en entreprise peut fort bien suppléer à l'absence d'études spécialisées dans le domaine (ou du moins à une formation incomplète), de l'avis des participantes et participants : bon nombre de monteuses et monteurs, par exemple, proviennent de secteurs professionnels connexes.

Le fait de posséder un diplôme n'est donc pas forcément considéré comme une garantie de compétence : la plupart des employeurs demandent quelques mois à un an d'expérience, en plus d'un diplôme, pour pouvoir s'engager dans les métiers techniques de la production vidéo. En fait, les personnes dont le curriculum vitæ n'indique que peu d'expérience de travail accèdent uniquement à des postes d'assistants.

Les stages constituent des voies privilégiées d'insertion sur le marché du travail : ils représentent, d'une part, une première expérience de travail concrète puisque les stagiaires se voient souvent confier des projets ou des tâches dans une production, et, d'autre part, l'occasion pour l'employeur d'évaluer sur-le-champ et à peu de frais une personne qu'il serait susceptible d'engager par la suite.

Mais l'attitude au travail semble être le critère d'embauche prépondérant, surtout en post-production : on a affirmé au cours de l'atelier que les employeurs préfèrent engager une personne moins talentueuse, mais qui fait preuve d'une attitude au travail adéquate. Les relations humaines et interpersonnelles sont donc primordiales : elles ont une influence directe sur la qualité du produit final, dans la mesure où le travail d'équipe est le fondement même de l'organisation du travail dans ces professions. Autant pour créer une atmosphère conviviale que pour faciliter la collaboration entre techniciens, il est nécessaire que chaque membre de l'équipe fasse preuve de disponibilité, de sociabilité, de générosité et de détermination.

Les métiers techniques de la production vidéo¹ sont stressants, plein de défis et se situent aux antipodes de la routine : ils exigent beaucoup de créativité, de dynamisme et de volonté, mais aussi une bonne dose de passion, sans laquelle les conditions de travail seraient très vite difficilement supportables.

Les moyens d'accès aux métiers techniques de la télévision

Traditionnellement, le recrutement se fait avant tout d'une manière officieuse, par les réseaux de relations professionnelles et personnelles : la reconnaissance et l'évaluation des compétences viennent seulement en second.

Les employeurs peuvent faire des propositions d'embauche à des personnes en fonction chez des concurrents qu'ils ont remarqués pour la qualité de leur travail ou encore engager une ou un pigiste dont ils retiennent les services depuis quelque temps. L'annonce d'un poste vacant peut aussi circuler dans le milieu et intéresser des techniciennes et techniciens, qui proposent alors leurs services à l'entreprise qui recrute.

Il est donc particulièrement avantageux pour une technicienne ou un technicien d'entretenir ses réseaux de relations dans le but d'obtenir un emploi à temps plein ou dans une perspective d'avancement professionnel. En ce sens, le stage représente la première occasion de se faire remarquer sur le plan professionnel et de commencer à se constituer un réseau de relations.

¹ L'expression «production vidéo» comprend à la fois les fonctions de travail du domaine de la production du matériel vidéo (ou l'enregistrement des images et du son) et celles qui appartiennent à celui de la post-production.

2. ANALYSE DES TÂCHES, OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

Les pages qui suivent présentent les trente-quatre tâches relevées au cours de l'analyse de la situation de travail des techniciennes et techniciens de production en télévision. Ces tâches correspondent aux principales activités du métier. À chacune se greffe une liste d'opérations ou d'actions effectuées dans le cadre du travail. Certaines de ces opérations sont divisées en sous-étapes.

Même si les opérations sont toutes jugées essentielles, certaines sont considérées comme plus importantes à cause de leur incidence sur la qualité du travail. Les opérations les plus significatives figurent ici en italique.

2.1 Présentation des tâches, opérations et sous-opérations

Éclairage

1. CONCEVOIR UN PLAN D'ÉCLAIRAGE.
 - 1.1 Interpréter des plans de décor et de scénario
 - 1.1.1 Situer l'emplacement des décors
 - 1.1.2 Analyser la texture des décors
 - 1.1.3 Déterminer le type d'ambiance à créer avec le réalisateur et les responsables du décor
 - 1.2 Faire un repérage des lieux (au besoin)
 - 1.3 Localiser les déplacements
 - 1.4 Localiser les angles de prises de vue
 - 1.5 *Dessiner le plan de l'éclairage*
 - 1.5.1 Déterminer le type et la couleur des appareils nécessaires (projecteurs)
 - 1.5.2 Prévoir la création des ambiances et effets spéciaux attendus
 - 1.5.3 Établir la feuille de contrôle («patch»)
 - 1.5.4 Évaluer les besoins en électricité
 - 1.6 Déterminer le temps de production ainsi que les ressources humaines et matérielles nécessaires
 - 1.7 S'assurer de la disponibilité et de l'obtention du matériel

2. INSTALLER LE MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE
 - 2.1 Lire les plans
 - 2.2 Positionner les appareils électriques
 - 2.3 Brancher les appareils électriques
 - 2.4 Assigner les gradateurs au contrôle
 - 2.5 *Effectuer la mise au point*
 - 2.6 Programmer les signaux d'avertissement et les séquences
 - 2.6.1 Créer les intensités (ambiances)
 - 2.6.2 Écouter les cassettes audio (musique, chansons)
 - 2.6.3 Construire les signaux d'avertissement et les séquences avec effets spéciaux

3. EXÉCUTER LE PLAN D'ÉCLAIRAGE
 - 3.1 Interpréter la feuille de route
 - 3.2 Procéder aux répétitions audio et vidéo
 - 3.2.1 Corriger les projecteurs, les couleurs, les effets et les signaux d'avertissement au besoin
 - 3.3 *Recevoir et transmettre les ordres d'exécution*
 - 3.4 Faire fonctionner la console

Image

4. PRÉPARER LES CAMÉRAS
 - 4.1 Transporter et assembler le matériel
 - 4.2 Brancher le matériel et tirer les câbles
 - 4.3 Placer le matériel sur la carte d'essai neutre
 - 4.4 *Vérifier le fonctionnement des interphones et des lampes-témoins*
 - 4.4.1 Nettoyer la lentille, la tête et la mise au point arrière
 - 4.4.2 Régler le trépied, la lampe de signalisation, l'interphone, le retour vidéo, le zoom et le foyer

5. EFFECTUER LA PRISE DE VUES
 - 5.1 Interpréter les consignes de la réalisation
 - 5.2 *Faire les cadrages*
 - 5.3 *Faire les déplacements de caméra*
 - 5.3.1 Faire un repérage visuel
 - 5.3.2 Répéter les mouvements
 - 5.4 Suggérer des angles de prises de vue

6. RÉALISER DES IMAGES DE REPORTAGE.
 - 6.1 Choisir le matériel et les accessoires
 - 6.1.1 Vérifier l'état des éléments : piles, lentilles, filtres, cassettes, caméra, éclairage portatif, micros, câbles, etc.
 - 6.1.2 Équilibrer les blancs et les noirs
 - 6.1.3 S'assurer de la qualité de l'enregistrement audio et vidéo
 - 6.2 Se rendre sur les lieux du reportage et transporter l'équipement
 - 6.3 Faire un repérage visuel
 - 6.4 *Choisir les prises de vue*
 - 6.5 Planifier la mise en scène
 - 6.6 Installer le matériel pour l'éclairage, le son et l'image
 - 6.7 Vérifier le son et l'éclairage
 - 6.8 Enregistrer les images sur bande vidéo
 - 6.9 *Vérifier la qualité de l'enregistrement audio et vidéo (play-back)*

Son

7. CONCEVOIR UN PLAN AUDIO.
 - 7.1 *Interpréter la demande du réalisateur*
 - 7.1.1 Vérifier la durée du projet ou du spectacle
 - 7.1.2 Vérifier la présence de sources venant de l'extérieur («rem»), de conversations téléphoniques, de machines en lecture («playback»)
 - 7.1.3 S'informer du nombre de musiciens et du type d'instruments utilisés
 - 7.1.4 Examiner la plantation avec le réalisateur
 - 7.1.5 Vérifier la position et le déplacement des artistes ainsi que les enchaînements

- 7.1.6 S'informer du budget accordé à l'audio, de l'emplacement du matériel audio et de l'existence de pré-enregistrement audio
 - 7.2 *Déterminer le matériel et les ressources humaines nécessaires*
 - 7.3 Prévoir les approvisionnements (locations)
 - 7.4 Établir le plan d'assignation des sources audio
8. INSTALLER LE MATÉRIEL DE SONORISATION
- 8.1 Situer les retours de son (haut-parleurs)
 - 8.2 Positionner les micros
 - 8.3 Vérifier le fonctionnement du matériel
 - 8.4 Calibrer le matériel.
 - 8.5 Effectuer les raccordements audio
 - 8.6 Programmer la console audio
9. RÉGLER LE SON
- 9.1 Vérifier et ajuster le niveau sonore de chaque micro
 - 9.1.1 Sélectionner le niveau d'entrée («Mic ou Line»)
 - 9.1.2 Ajuster le niveau d'entrée du pré-amplificateur
 - 9.1.3 Ajuster le niveau de sortie du pré-amplificateur
 - 9.1.4 Vérifier le niveau d'entrée à l'égalisateur
 - 9.1.5 Vérifier le signal à l'entrée du compresseur et l'ajuster
 - 9.1.6 Assigner les sources sonores dans les groupes
 - 9.1.7 Vérifier la phase du signal des sources sonores stéréo, des micros-sautoirs et des micros mains libres
 - 9.1.8 Ajuster l'image sonore (gauche ou droite)
 - 9.1.9 Vérifier et ajuster le niveau sonore à l'entrée et à la sortie de chaque périphérique
 - 9.2 Faire le mixage
 - 9.3 Faire des tests de son
 - 9.4 Procéder aux réajustements avec les musiciens
 - 9.5 Procéder aux vérifications finales avec les caméras
10. EXÉCUTER LE PLAN AUDIO.
- 10.1 Allumer les sources de son
 - 10.2 Vérifier les modulations
 - 10.3 Mixer le son en fonction de l'image
 - 10.4 Vérifier le système de communication

Régies

11. PRÉPARER L'AIGUILLAGE
 - 11.1 *Interpréter les besoins du réalisateur*
 - 11.2 Suggérer des effets d'enchaînement
 - 11.3 *Vérifier la présence de toutes les sources visuelles*
 - 11.4 *Vérifier la synchronisation des sources visuelles*
 - 11.4.1 Vérifier la phase horizontale
 - 11.4.2 Vérifier la phase colorimétrique
 - 11.5 Installer les moniteurs vidéo du plateau
 - 11.6 Programmer les effets optiques
 - 11.6.1 Composer les différents mouvements d'images et les mettre en mémoire
 - 11.6.2 Faire approuver par le réalisateur
 - 11.7 Programmer la platine d'aiguillage
 - 11.7.1 Assigner les sources primaires et les boutons de commandes
 - 11.7.2 Déterminer la configuration de la platine

12. PROCÉDER À L'AIGUILLAGE
 - 12.1 Effectuer les effets d'enchaînement
 - 12.2 Choisir les sources vidéo
 - 12.3 Suggérer et modifier des plans de découpage
 - 12.4 Intégrer les sources vidéo et les incruster à l'écran

13. CONTRÔLER ET VÉRIFIER L'AJUSTEMENT INDIVIDUEL ET COMPARATIF DES CAMÉRAS
 - 13.1 Interpréter la carte d'essai neutre sur l'oscilloscope
 - 13.2 *Ajuster et comparer les caméras à l'aide de l'oscilloscope*
 - 13.3 Régler la couleur des moniteurs-témoins
 - 13.4 *Procéder à la modulation des caméras*
 - 15.5 Communiquer les consignes à l'éclairagiste

14. PRODUIRE LES GÉNÉRIQUES ET LES SUPERIMPRESSIONS
 - 14.1 Choisir la couleur, la grosseur et la disposition de la typologie selon le produit
 - 14.2 Vérifier l'exactitude des données

- 14.3 *Entrer les données en mémoire*
 - 14.4 Rappeler les données selon la feuille de route
 - 14.5 Effectuer les mises à jour des données
 - 14.6 Contrôler la vitesse de déroulement du générique de fin
 - 14.7 Mémoriser des images dans la diathèque
15. PROCÉDER À L'ENREGISTREMENT ET LA REPRODUCTION DES ENREGISTREMENTS POUR LA PRODUCTION.
- 15.1 *Calibrer les magnétoscopes*
 - 15.2 Vérifier le bon fonctionnement du matériel et la qualité des rubans
 - 15.3 Vérifier l'ordre des rubans selon la feuille de route
 - 15.4 *Calibrer les sorties et les entrées audio*
 - 15.5 Coordonner la réception et l'émission des messages satellites
 - 15.6 Effectuer les polycopies
16. EFFECTUER LA MISE EN ONDES
- 16.1 *Programmer les séquences de diffusion*
 - 16.1.1 Entrer la liste de programmation sur l'ordinateur
 - 16.1.2 Modifier la liste selon le déroulement de la journée
 - 16.2 *S'assurer de la disponibilité des sources*
 - 16.2.1 Vérifier les liens de communication
 - 16.2.2 Obtenir les confirmations quant aux liens studio - satellite
 - 16.2.3 Faire une évaluation technique des documents vidéo
 - 16.3 Mettre les cassettes en place dans les magnétoscopes
 - 16.4 *Vérifier la qualité de l'image, du son et du matériel*
 - 16.4.1 S'assurer de la présence en ondes du signal audio et vidéo
 - 16.4.2 Procéder à l'ajustement du son et du correcteur d'erreur de temps (TBC)
 - 16.5 Classer les cassettes
 - 16.6 Faire un rapport de mise en ondes
17. COORDONNER LES ACTIVITÉS DU PLATEAU
- 17.1 Interpréter les consignes du réalisateur
 - 17.2 Diriger les déplacements des invités (ou des comédiens) et de l'équipe technique sur le plateau

- 17.3 *Transmettre des directives, verbalement ou par gestes*
 - 17.3.1 Donner des décomptes gestuels sur le plateau
 - 17.3.2 Indiquer la caméra qui est en ondes
 - 17.3.3 Diriger les réactions de foule en studio ou sur le plateau
 - 17.3.4 S'assurer du bon déroulement de la technique du plateau
 - 17.4 Faire respecter la discipline
18. ASSURER LA TRANSMISSION DES SIGNAUX MICRO-ONDES
- 18.1 Se rendre sur le lieu d'assignation et site de réception
 - 18.2 Ériger le mât
 - 18.3 Orienter le transmetteur sur la cible de réception
 - 18.4 *Établir les signaux audio, vidéo et les télécommunications*
 - 18.5 Raccorder la caméra au véhicule
 - 18.6 Vérifier la qualité de la transmission des signaux

Assistance à la réalisation

19. FAIRE UNE FEUILLE DE ROUTE
- 19.1 *Planifier le son et la vidéo*
 - 19.1.1 Déterminer le nombre de micros nécessaires
 - 19.1.2 Déterminer le type de musique à utiliser pour l'ouverture, les pauses et le générique
 - 19.1.3 Déterminer la source vidéo de l'émission (caméra, télévidéo ou lecture)
 - 19.1.4 Planifier les éléments de l'émission tels que : entrevue, reportage, présentation imagée, duplex, etc.
 - 19.2 *Établir la durée de chaque séquence de l'émission*
 - 19.2.1 Déterminer la durée de l'ouverture et des éléments de l'émission
 - 19.2.2 Calculer la durée de chaque élément et chaque séquence
 - 19.2.3 Additionner les durées des séquences
 - 19.2.4 Ajuster la durée de chaque séquence
 - 19.3 Établir la position et la durée des messages publicitaires
 - 19.3.1 S'informer, auprès de la mise en ondes, du nombre et de la durée des messages publicitaires à utiliser

- 19.3.2 Placer les messages dans la feuille de route selon le menu de l'émission
- 19.4 Distribuer la feuille de route
 - 19.4.1 Sauvegarder les données à l'ordinateur
 - 19.4.2 Imprimer et photocopier la feuille de route
 - 19.4.3 Remettre une copie de la feuille à chaque membre de l'équipe
 - 19.4.4 Donner des explications, au besoin
- 19.5 Préparer les textes des surimpressions et des génériques
 - 19.5.1 Noter les noms et titres des invités
 - 19.5.2 Noter les noms des membres du personnel
 - 19.5.3 Faire les surimpressions et les génériques
 - 19.5.4 Vérifier et corriger (au besoin) les surimpressions et les génériques
 - 19.5.5 Imprimer et photocopier les super-impositions et les génériques
- 19.6 Préparer et transmettre l'information à la ou au vidéographe
 - 19.6.1 Choisir la grosseur, le style, le format et la couleur du lettrage
 - 19.6.2 Donner les directives en fonction de la feuille de route
- 20. ASSURER LE BON DÉROULEMENT DE L'ENREGISTREMENT
 - 20.1 Transmettre l'information à l'équipe
 - 20.2 Apporter les modifications à la feuille de route avec l'équipe
 - 20.3 Vérifier la réalisation des tests audio et vidéo
 - 20.3.1 Faire faire les tests (si ces derniers n'ont pas été faits)
 - 20.4 *Vérifier les surimpressions et les génériques avant la mise en ondes*
 - 20.4.1 Examiner et apporter des modifications, au besoin
 - 20.4.2 S'assurer de l'ajustement de l'intensité par l'aiguilleur
 - 20.5 Effectuer les tests d'interphone avec l'équipe
 - 20.5.1 Mettre le casque et le micro et parler avec les membres de l'équipe pour évaluer la qualité de la communication
 - 20.6 Demander l'enregistrement de l'émission
 - 20.6.1 Demander à la magnétoscopie si les rubans sont en marche
 - 20.6.2 Attendre la confirmation
 - 20.7 Donner le signal d'attente à l'équipe
 - 20.7.1 Donner l'heure d'entrée («fade in») à la magnétoscopie
 - 20.7.2 Donner les items par priorité à l'audio
 - 20.7.3 Faire un «stand-by» général

- 20.7.4 Faire le décompte à l'équipe pour le début de l'émission
- 20.8 *Effectuer le décompte et tenir le minutage*
 - 20.8.1 Donner les décomptes à l'équipe en fonction des éléments en cours
 - 20.8.2 Donner le signal d'attente au réalisateur pour la mise en ondes des surimpressions
 - 20.8.3 Donner les décomptes et les «stand-by» à l'audio pour la musique, les micros, etc.
 - 20.8.4 Donner les signaux d'attente et les décomptes à la magnétoscopie pour les lectures à venir («playback»)
- 20.9 Voir à ce que la mise en onde s'effectue à temps
- 20.10 Vérifier les enregistrements retenus
 - 20.10.1 Demander à la magnétoscopie de vérifier la qualité audio et vidéo de l'enregistrement
- 21. PARTICIPER À LA MISE EN BLOC
 - 21.1 *Transmettre les informations pour réaliser le montage*
 - 21.2 Vérifier la durée réelle de l'émission
 - 21.3 Identifier la position des messages publicitaires
 - 21.3.1 Noter les codes horaires d'entrée et de sortie des messages
 - 21.4 *Transmettre les coordonnées de l'émission à la mise en ondes*
- 22. EFFECTUER LES RAPPORTS D'ÉMISSION
 - 22.1 Recueillir les informations nécessaires à la gestion des dépenses, du matériel, des droits, des cachets et du support technique
 - 22.2 Rédiger le texte du rapport
 - 22.3 *Transmettre le rapport et les informations aux services administratifs*

Montage

- 23. TRANSFÉRER DES FILMS SUR BANDES VIDÉOS
 - 23.1 Évaluer les besoins du client
 - 23.1.1 Déterminer, avec le client, la nature du projet et le type de support à utiliser
 - 23.1.2 S'informer des exigences techniques de toutes les personnes engagées dans le projet

- 23.2 *Recevoir les directives du directeur photo*
 - 23.3 *Préparer et vérifier les appareils*
 - 23.3.1 Ajuster la télé-ciné et le moniteur
 - 23.3.2 Ajuster les magnétoscopes enregistreurs
 - 23.3.3 Ajuster et régler les appareils connexes (code horaire, code d'identification)
 - 23.4 *Visionner et étalonner le film*
 - 23.4.1 Localiser les nuanciers ou les références
 - 23.4.2 Ajuster les couleurs selon les indications du directeur photo
 - 23.5 *Enregistrer en fonction des exigences techniques*
 - 23.6 Faire les copies nécessaires
 - 23.6.1 Déterminer les besoins de chaque utilisateur
 - 23.6.2 Vérifier le document de première main
 - 23.6.3 Procéder à l'enregistrement des copies
 - 23.6.4 Étiqueter le matériel
 - 23.7 Transmettre le matériel au monteur
24. PRÉPARER LE PRÉ-MONTAGE
- 24.1 Déterminer et combler les besoins du client
 - 24.2 Lire les notes de tournage
 - 24.3 *Cataloguer le matériel audio et vidéo*
 - 24.3.1 Épurer les notes
 - 24.3.2 Créer le journal de marche («log book»)
 - 24.3.3 Choisir le format de numérisation
 - 24.3.4 Sélectionner les attributs audio et vidéo
 - 24.3.5 Vérifier le code horaire («time code»)
 - 24.4 *Numériser le matériel audio et vidéo*
 - 24.4.1 Déterminer la résolution et le nombre d'images à la seconde
 - 24.4.2 Optimiser l'espace du disque dur
25. EFFECTUER LE PRÉ-MONTAGE
- 25.1 Visionner le matériel numérisé
 - 25.2 *Évaluer la qualité du matériel*
 - 25.3 Planifier la méthodologie de montage
 - 25.4 Sélectionner les plans

- 25.5 Aligner les plans
 - 25.6 Faire les enchaînements
 - 25.7 Évaluer la qualité du pré-montage
 - 25.8 Faire approuver le pré-montage par le client
 - 25.9 Apporter les modifications demandées
 - 25.10 *Produire et expédier une disquette de la liste de montage*
 - 25.11 *Faire une copie de sécurité de la liste de montage*
 - 25.12 Effacer les données périmées sur le disque dur
 - 25.13 *Faire les copies du pré-montage et les distribuer*
 - 25.13.1 Déterminer les besoins de chaque utilisateur
 - 25.13.2 Vérifier le document de première main
 - 25.13.3 Procéder à l'enregistrement des copies
 - 25.13.4 Étiqueter le matériel
26. PRÉPARER LE MONTAGE FINAL
- 26.1 Déterminer les besoins du client
 - 26.2 Déterminer la méthode de montage
 - 26.3 Vérifier le montage
 - 26.4 *Optimiser la liste de montage*
 - 26.4.1 Modifier la liste de montage originale pour améliorer le rendement
 - 26.5 *S'assurer du bon fonctionnement des appareils*
 - 26.5.1 Vérifier les appareils tels que : aiguilleur, moniteur principal, manipulateur d'images, magnétoscopes, console de son, correcteur d'erreur de temps, etc.
27. EFFECTUER ET ENREGISTRER LE MONTAGE FINAL
- 27.1 *Ajuster les correcteurs d'erreur de temps*
 - 27.2 Assembler les sons et les images selon la liste de montage
 - 27.3 Faire des enchaînements
 - 27.4 *Créer des effets spéciaux*
 - 27.4.1 Effectuer la manipulation des images à un ou plusieurs canaux
 - 27.4.2 Corriger les couleurs
 - 27.4.3 Équilibrer les couleurs, les blancs et les noirs
 - 27.5 Créer et incruster les surimpressions
 - 27.6 Ajuster et moduler le son
 - 27.7 *S'assurer de la qualité des signaux audio et vidéo*
 - 27.8 Visionner et faire approuver le montage final par le client
 - 27.9 *Faire les copies et les distribuer*

- 27.9.1 Déterminer les besoins de chaque utilisateur
- 27.9.2 Vérifier le document de première main
- 27.9.3 Procéder à l'enregistrement des copies
- 27.9.4 Étiqueter le matériel
- 27.10 Effacer les données périmées sur le disque dur
- 27.11 *Produire et expédier les disquettes de la liste de montage*
- 27.12 Apporter les corrections nécessaires
- 27.13 *Repiquer le son*
 - 27.13.1 Ajuster les appareils
 - 27.13.2 Vérifier la synchronisation
 - 27.13.3 Vérifier la qualité sonore
 - 27.13.4 Procéder à l'enregistrement

Effets spéciaux

- 28. PRÉPARER LE MONTAGE DES EFFETS SPÉCIAUX
 - 28.1 Déterminer les besoins du client
 - 28.2 Vérifier la qualité du matériel
 - 28.3 *Définir la méthodologie du montage*
 - 28.3.1 Hiérarchiser les niveaux des effets
 - 28.3.2 Pré-visualiser l'effet («draft») afin de sauver du temps
 - 28.3.4 Assurer l'homogénéité des éléments
 - 28.4 Numériser les séquences d'images
- 29. EFFECTUER ET ENREGISTRER DES EFFETS SPÉCIAUX
 - 29.1 Superposer les images (multicouches)
 - 29.2 Modifier les couleurs
 - 29.3 Changer la texture de l'image
 - 29.4 Altérer des formes dans les images
 - 29.5 Changer les dimensions des images
 - 29.6 Fabriquer les caches
 - 29.7 Apporter des retouches (erreurs)
 - 29.8 Stabiliser les images
 - 29.9 Multiplier les images
 - 29.10 Intégrer les surimpressions et les titres spéciaux
 - 29.11 Visionner le matériel et le faire approuver par le client

- 29.12 *Faire et distribuer les copies*
 - 29.12.1 Déterminer les besoins de chaque utilisateur
 - 29.12.2 Vérifier le document de première main
 - 29.12.3 Procéder à l'enregistrement des copies
 - 29.12.4 Étiqueter le matériel
- 29.13 Effacer les données périmées sur le disque dur
- 29.14 *Produire et expédier les disquettes de la liste de montage*
- 29.15 Apporter les correctifs nécessaires

Son

- 30. PRÉPARER LE MONTAGE SONORE
 - 30.1 Visionner le pré-montage image
 - 30.2 *Déterminer les besoins du client*
 - 30.3 *Rechercher les sources et les effets sonores*
 - 30.4 Numériser les sources sonores
 - 30.5 Déterminer les éléments manquants (matériel et sources)
 - 30.6 Enregistrer et ré-enregistrer le matériel manquant

- 31. EFFECTUER LE MONTAGE SONORE
 - 31.1 *Assembler les éléments sonores (narrations, musique, effets, dialogues) en fonction des images*
 - 31.2 Visionner et faire approuver le montage par le client (inter-lock)
 - 31.3 Faire les réajustements nécessaires

- 32. MIXER LE SON
 - 32.1 *Ajuster le niveau de chaque source sonore*
 - 32.1.1 Sélectionner le niveau d'entrée «Mic Line»
 - 32.1.2 Ajuster le niveau d'entrée du pré-amplificateur
 - 32.1.3 Ajuster le niveau de sortie du pré-amplificateur
 - 32.1.4 Vérifier le niveau d'entrée à l'égalisateur
 - 32.1.5 Vérifier le signal à l'entrée du compresseur et l'ajuster
 - 32.1.6 Assigner les sources sonores dans les groupes
 - 32.1.7 Vérifier la phase du signal des sources sonores stéréo, des micros-sautoirs et des micros mains libres
 - 32.1.8 Ajuster l'image sonore (gauche ou droite)

- 32.1.9 Vérifier et ajuster le niveau sonore à l'entrée et à la sortie de chaque périphérique
- 32.2 Rééquilibrer la texture sonore en fonction des goûts du client
- 32.3 Faire approuver le projet
- 32.4 Apporter les modifications nécessaires
- 32.5 Enregistrer le mixage

Infographie

- 33. CRÉER DES IMAGES OU DES ÉLÉMENTS EN 2D
 - 33.1 Déterminer les besoins du client
 - 33.2 *Faire une recherche visuelle*
 - 33.3 *Faire le scénario animatique («story-board») ou une esquisse*
 - 33.3.1 Établir les plans de découpage selon l'histoire
 - 33.3.2 Établir les positions clés
 - 33.4 *Choisir la méthode de travail*
 - 33.5 Choisir le type et le style d'image à créer
 - 33.6 Numériser les éléments sélectionnés (au besoin)
 - 33.7 *Faire les illustrations, graphiques, caches-mobiles, les rotoscopies, les remplissages couleurs et coloriage*
 - 33.8 Faire de l'animation 2D
 - 33.9 *Faire les calculs de rendu*
 - 33.9.1 Déterminer les temps de création et de production
 - 33.9.2 S'assurer de la disponibilité du matériel
 - 33.9.3 Modifier le rendu, au besoin, pour accélérer le travail
 - 33.10 Faire approuver par le client
 - 33.11 Apporter les modifications nécessaires
 - 33.12 Refaire les calculs de rendu
 - 33.13 *Donner les directives et le matériel la monteuse ou au monteur*
 - 33.14 *Archiver les images*
- 34. CRÉER DES IMAGES OU DES ÉLÉMENTS EN 3D
 - 34.1 Déterminer les besoins du client
 - 34.2 *Faire une recherche visuelle*

- 34.3 *Faire le scénario animatique («story-board») ou une esquisse*
 - 34.3.1 Établir les plans de découpage selon l'histoire
 - 34.3.2 Établir les positions clés
- 34.4 *Choisir la méthode de travail*
- 34.5 *Évaluer la complexité du travail à faire*
 - 34.5.1 Évaluer chaque type d'objet, d'animation et d'information scénique (lumière, brouillard, etc.)
- 34.6 Faire la répartition des tâches
- 34.7 *Faire la modélisation, l'animation, l'habillage, la couleur, l'éclairage et le cadrage*
- 34.8 Faire approuver les travaux (à chaque étape)
- 34.9 *Combiner les éléments créés en une seule scène*
- 34.10 Faire approuver la scène finale
- 34.11 Faire le calcul du rendu de l'image
- 34.12 Faire approuver le rendu final par le client
- 34.13 *Donner les directives et le matériel au monteur*
- 34.14 *Archiver les images*

2.2 Degré de difficulté des tâches

Le tableau qui suit classe les tâches selon leur degré de difficulté. L'indice 1 est attribué à la tâche la plus facile à réaliser et l'indice 5, à la plus difficile.

TÂCHES	INDICE DE DIFFICULTÉ
1. Concevoir un plan d'éclairage	5
2. Installer le matériel d'éclairage	4
3. Exécuter le plan d'éclairage	3
4. Préparer les caméras	2
5. Effectuer la prise de son	4
6. Réaliser des images de reportage	5
7. Concevoir un plan audio	2
8. Installer la sonorisation	1
9. Régler le son	3
10. Exécuter le plan audio	4
11. Préparer l'aiguillage	5
12. Procéder à l'aiguillage	5
13. Contrôler et vérifier l'ajustement individuel et comparatif des caméras	3
14. Produire les génériques et les surimpressions	2,5
15. Procéder à l'enregistrement et à la reproduction des enregistrements pour la production	2
16. Effectuer la mise en ondes	3
17. Coordonner les activités du plateau	4
18. Assurer la transmission des signaux micro-ondes	5
19. Faire une feuille de route	4
20. Assurer le bon déroulement de l'enregistrement	5
21. Participer à l'emballage de l'émission	3
22. Effectuer les rapports d'émission	2
23. Transférer des films sur vidéo	5
24. Préparer le pré-montage	2
25. Effectuer le pré-montage	5
26. Préparer le montage final	2
27. Effectuer et enregistrer le montage final	4,5

TÂCHES	INDICE DE DIFFICULTÉ
28. Préparer le montage des effets spéciaux	2
29. Effectuer et enregistrer des effets spéciaux	5
30. Préparer le montage sonore	2
31. Effectuer le montage sonore	4
32. Mixer le son	5
33. Créer des images ou des éléments en 2D	5
34. Créer des images ou des éléments en 3D	5

3. CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Les informations concernant les conditions de réalisation et les critères de rendement apparaissent dans les tableaux suivants.

Les conditions de réalisation renseignent principalement sur le degré d'autonomie de la personne au moment de l'exécution de la tâche, les consignes de départ, les références et le matériel utilisés, les difficultés rencontrées, les risques de blessures inhérents au travail et les changements prévus dans la façon de faire de cette tâche. Les critères de rendement portent sur des aspects généralement observables et mesurables permettant d'évaluer le travail effectué. Ces critères concernent le respect des normes, la durée d'exécution, la quantité et la qualité du travail ainsi que le type de comportement à adopter lors de la réalisation des travaux.

Tâche 1 : CONCEVOIR UN PLAN D'ÉCLAIRAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et de données concernant les budgets alloués et le matériel à utiliser.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de références telles que : catalogues de location, nuanciers et manuel du logiciel d'éclairage.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de matériel de dessin tels que : table à dessin, papier, crayons, règles et gabarits. Le dessin assisté par ordinateur nécessite quant à lui le matériel suivant : ordinateur, logiciel d'éclairage, souris, table traçante ou imprimante.</p>	<p>Bonne structure, précision et netteté du plan.</p> <p>Respect des ambiances et des effets spéciaux à créer.</p> <p>Les couleurs, les effets et le matériel indiqués sur les plans doivent être appropriés au type d'émission (talk-show, téléromans, variétés, quizz, etc.).</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire preuve de créativité, de perspicacité, d'entregent. Elle doit en outre posséder un sens artistique et avoir une très bonne connaissance du matériel.</p>

Tâche 2 : INSTALLER LES APPAREILS	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est fait en équipe, sous la supervision de l'éclairagiste.</p> <p>Le travail est fait à partir du plan d'éclairage et de la feuille de contrôle.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des manuels de référence des consoles.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen de réflectomètres, dosimètres, lampes, gradateurs, fixtures, câbles, console d'éclairage, console d'effets spéciaux, etc.</p> <p>Le travail comporte des risques de blessures engendrés par la manutention d'objets lourds, la chute de projecteurs, les éclats de verre et le travail en hauteur. Les effets possibles sur la santé sont : les maux de dos, les coupures, les fractures, etc. Pour prévenir les accidents la personne doit utiliser des chaînes et des grillages de sécurité et avoir recours au travail d'équipe. La fatigue extrême, attribuable à la longueur excessive de certaines journées de travail, peut également causer des accidents.</p>	<p>Installation conforme au plan.</p> <p>Bonne intensité du flux lumineux.</p> <p>Flux lumineux dirigé selon les bons angles; ombres limitées.</p> <p>Les couleurs, les effets et les équipements utilisés doivent être appropriés au type d'émission.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être capable de faire face aux imprévus tels que les changements de dernière minute. Elle doit être patiente et capable de supporter le stress. Le leadership, l'entregent et le sens artistique sont d'autres qualités nécessaires à l'exécution de la tâche.</p>

Tâche 3 : EXÉCUTER LE PLAN D'ÉCLAIRAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe, sans supervision.</p> <p>Le travail est effectué à partir des consignes du réalisateur et à l'aide d'une feuille de route.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen de la console et du système d'interphones.</p> <p>Les problèmes techniques qui surviennent au moment de l'enregistrement rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile. Ces problèmes sont engendrés par le matériel tel que : consoles, lampes, projecteurs, gradateurs, câbles, etc. Le travail est parfois compliqué par le déplacement imprévu d'une personne sur le plateau.</p>	<p>Respect de la feuille de route.</p> <p>Vérification de la qualité du signal vidéo avec le bloc-commande de caméra («CCU»).</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être vigilante et alerte. Elle doit en outre faire preuve de sang froid et de leadership dans les situations imprévues. Le sens artistique est également nécessaire pour réaliser cette tâche.</p>

Tâche 4 : PRÉPARER LES CAMÉRAS	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe et il est contrôlé une fois terminé.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur ou de l'assistante à la réalisation.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide d'une feuille de route, d'une liste de vérification et de la carte d'essai neutre.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen d'un oscilloscope, d'un lecteur vectoriel, d'un lecteur de formes d'ondes, de caméras, de trépieds, de lentilles, de têtes, de moniteurs, de câbles, de «Jimmy-Jib», de «Steadycam», etc.</p> <p>Le poids de certains équipements peut causer des blessures au dos ou au cou, des tendinites, des entorses, etc. Les exercices physiques, les soutiens orthopédiques, l'application de méthodes de manutention et le travail d'équipe sont des moyens qui peuvent toutefois prévenir ces blessures.</p>	<p>Manipulation délicate des appareils et du matériel.</p> <p>Bon fonctionnement des éléments tels que : mise au point, zoom, trépied, moniteur, interphone et lampe de signalisation.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit aimer travailler en équipe. Elle doit aussi être autonome et débrouillarde.</p> <p>L'exécution de cette tâche est plus facile en studio qu'en mobile extérieur (reportage).</p>

Tâche 5 : EFFECTUER LA PRISE DE VUES	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une personne, sous la supervision du réalisateur ou l'assistante à la réalisation.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et du découpage technique («story board»).</p> <p>La tâche s'effectue au moyen d'une caméra, d'un trépied, d'un moniteur et d'écouteurs.</p> <p>La tâche s'effectue parfois dans des positions précaires, ce qui peut causer des crampes ainsi que des entorses lombaires ou cervicales.</p> <p>La tâche présente certaines difficultés : suivre un sujet en mouvement, tenir compte de la valeur de plan des autres caméras, maintenir une image composée, entendre les directives de l'assistante et s'adapter aux exigences des réalisateurs. Les difficultés sont souvent liées à la piètre qualité du matériel.</p>	<p>Cadrages et plans harmonieux, sans mouvements saccadés ou brusques.</p> <p>Qualité de la composition des images.</p> <p>Utilisation judicieuse des premier, deuxième et troisième plans.</p> <p>Respect de la loi des tiers et des axes 180°.</p> <p>Esthétique de la composition.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit avoir de l'entregent ainsi qu'une grande capacité de concentration. Elle doit en outre aimer le travail d'équipe et avoir un sens artistique et esthétique. Le leadership, la sensibilité, la générosité, la confiance en soi, la présence d'esprit et l'intuition sont d'autres qualités nécessaires à l'exécution de cette tâche.</p>

Tâche 6 : RÉALISER DES IMAGES DE REPORTAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une personne seule dans 70 p. cent des cas ou en équipe, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et du découpage technique («story board»).</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de la liste des prises de vues requises et du texte à imager.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de cassettes, du matériel et des appareils servant à enregistrer le son et l'image tels que : caméra, trépied, pied monobranche, perche, «Steadycam», lentilles, filtres, réflecteurs, lampes, moniteur vidéo, câble coaxial, câbles a.c., appareil de lecture, installation de sonorisation portatif, éclairage d'appoint, etc.</p> <p>Les difficultés rencontrées au moment de la réalisation de cette tâche sont : les conditions atmosphériques, le son ambiant, l'éclairage fluctuant, la réverbération, la réflexion, le poids du matériel, les événements imprévus.</p> <p>La tâche sera un jour facilitée par l'allègement du matériel.</p>	<p>Cadrages et plans harmonieux, sans mouvements saccadés ou brusques.</p> <p>Qualité des images et du son.</p> <p>Utilisation judicieuse des premier, deuxième et troisième plans.</p> <p>Respect de la loi des tiers et des axes 180°.</p> <p>Esthétique de la composition.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être extrêmement polyvalente, autonome et responsable. Elle doit en outre être capable de s'adapter aux situations diverses, aux personnalités des intervenants (réalisateurs, artistes, journalistes, etc.) et aux nombreux impondérables liés aux événements, lieux, décors, etc. Cette tâche s'approche de la réalisation en ce sens qu'il est essentiel d'avoir une vision globale du produit fini.</p>

Tâche 7 : CONCEVOIR UN PLAN AUDIO	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est fait par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur, des enchaînements indiqués sur la feuille de route et des directives concernant le déplacement des artistes.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des références relatives à la position du champ de jack.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de papiers, de crayons et d'un ordinateur avec le logiciel Autocad.</p> <p>D'autres logiciels encore plus performants seront bientôt utilisés pour concevoir les plans audio.</p> <p>Le travail nécessite l'adoption d'une bonne position afin d'éviter les maux de dos.</p>	<p>Clarté et précision du plan.</p> <p>Regroupement appropriés des micros (micros mains libres et sautoirs).</p> <p>Positionnement des micros en fonction des enchaînements.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être capable de s'adapter aux situations imprévues telles que les nouvelles consignes du réalisateur ou les compressions budgétaires.</p>

Tâche 8 : INSTALLER LE MATÉRIEL DE SONORISATION	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est fait en équipe, sous la supervision de l'éclairagiste.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur ainsi que des données concernant l'angle des haut-parleurs et les impédances d'entrée et de sortie de tous les appareils.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des documents techniques concernant les haut-parleurs et les amplificateurs.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de rubans, de chaînes, de clés à molette et d'un moteur servant à suspendre les haut-parleurs.</p> <p>Le poids des appareils rend la réalisation de la tâche plus difficile. Les risques de blessures au dos peuvent être évités par l'adoption de bonnes postures de travail.</p> <p>Des situations conflictuelles peuvent survenir avec les responsables de l'éclairage. Dans le cas des petites productions, le temps alloué à l'installation est plus court.</p>	<p>Propreté et sécurité de l'installation.</p> <p>Disposition du matériel approprié à l'axe des caméras et au positionnement de l'éclairage.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être ordonnée, débrouillarde, rapide, perfectionniste, diplomate et capable de diriger les gens. En outre, elle doit être capable de s'adapter aux changements de dernière minute exigés par le réalisateur.</p>

Tâche 9 : RÉGLER LE SON	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen d'un ordinateur, d'une console audio, d'une console audio, d'un compresseur, d'un limiteur, d'un extenseur et d'un égalisateur.</p> <p>Les principales difficultés rencontrées au moment de la réalisation de la tâche sont : le bris du matériel et les interruptions causées par des personnes. D'autres problèmes peuvent également survenir, par exemple : micros et matériel défectueux, musiciens qui jouent trop fort, mauvaise position du chanteur, chanteur qui ne chante pas assez fort, etc.</p> <p>La tâche est beaucoup plus complexe quand il s'agit d'une production musicale.</p> <p>Pour éviter des problèmes éventuels de surdit�, la personne doit �couter le son � un niveau mod�r�.</p>	<p>Respect de la proc�dure : batterie, basse, percussion, guitare, clavier, piano, ch�ur, chanteur.</p> <p>Son bien modul�.</p> <p>Bonne pr�sence de chaque instrument.</p> <p>Bonne calibration des instruments.</p> <p>Bon niveau d'entr�e de chaque instrument.</p> <p>La personne qui ex�cute cette t�che doit avoir une bonne oreille musicale et elle doit �tre rapide, perfectionniste et calme.</p>

Tâche 10 : EXÉCUTER LE PLAN AUDIO	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur ou du gérant et d'une feuille de route.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire plusieurs choses à la fois. Par exemple, elle doit écouter le son en ondes de même que l'interphone, ou encore, regarder à la fois, les potentiomètres, le vumètre, l'image, etc.</p> <p>Pour éviter des problèmes éventuels de surdité, la personne doit écouter le son à un niveau modéré.</p>	<p>Bonne modulation, égalité du son.</p> <p>Allumage des micros au bon moment.</p> <p>Absence de distorsion.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être capable de prendre des décisions rapidement et de pouvoir anticiper les besoins ou les directives du réalisateur. En outre, elle doit être responsable, diplomate, perfectionniste, débrouillarde, patiente, calme, attentive et logique.</p>

Tâche 11 : PRÉPARER L'AIGUILLAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des directives du réalisateur ou du directeur technique.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de plans.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen du signal vidéo, de la console d'aiguillage, du générateur d'effet numérique, de la diathèque, du vectorscope, de la forme d'onde, d'un éditeur, de moniteurs et d'interphones.</p> <p>Les bris du matériel, les situations imprévues et les contraintes de temps rendent parfois l'exécution de cette tâche plus difficile.</p> <p>L'adoption d'une position ergonomique au travail est recommandée.</p>	<p>Respect des normes de l'industrie en ce qui concerne la vidéo.</p> <p>Configuration de la platine en fonction du déroulement de la production.</p> <p>Application d'une bonne méthodologie.</p>

Tâche 12 : PROCÉDER À L'AIGUILLAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sous la supervision du réalisateur.</p> <p>Le travail est fait à partir des directives du réalisateur ou de l'assistante à la réalisation et d'une feuille de route.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen du signal vidéo, de la console d'aiguillage, du générateur d'effet numérique (DVE), d'un «still store», d'un vectorscope et d'un oscilloscope, d'un éditeur, de moniteurs et d'interphones.</p> <p>Le bris des équipements rend parfois la tâche plus difficile.</p> <p>Le travail nécessite l'adoption d'une bonne position ergonomique afin d'éviter les maux de dos.</p>	<p>Exécution de la tâche au moment précis.</p> <p>Utilisation de boutons appropriés.</p> <p>Vitesse d'exécution.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être capable de faire face aux situations imprévues avec calme et sang-froid. En outre, elle doit être souple et posséder beaucoup de dextérité.</p>

Tâche 13 : CONTRÔLER ET VÉRIFIER L'AJUSTEMENT INDIVIDUEL ET COMPARATIF DES CAMÉRAS	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sous la supervision du directeur technique.</p> <p>Le travail est fait à partir des normes de l'industrie, des consignes de l'éclairagiste et des directives du réalisateur.</p> <p>Le travail s'accomplit à l'aide de cartes d'essai neutre.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen d'un lecteur de formes d'ondes, d'un lecteur vectoriel et d'un bloc de commande de caméra.</p> <p>Le bris du matériel et le désajustement des caméras rendent parfois la tâche plus difficile.</p> <p>Les caméras robotisées modifieront l'exécution de cette tâche.</p>	<p>Précision du signal vidéo.</p> <p>Ajustement uniforme de la couleur des caméras.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être méthodique. Elle doit en outre avoir une bonne dextérité.</p>

Tâche 14 : PRODUIRE LES GÉNÉRIQUES ET LES SURIMPRESSIONS	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué seul, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des directives du réalisateur ou de l'assistante à la réalisation et de la liste de génériques.</p> <p>Le travail s'accomplit à l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de claviers informatiques.</p> <p>Le bris de matériel et les contraintes de temps rendent parfois l'exécution de cette tâche plus difficile.</p> <p>Le travail nécessite une bonne position ergonomique afin d'éviter les maux de dos.</p>	<p>Respect du cadrage.</p> <p>Respect de l'orthographe et des règles de grammaire.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit avoir beaucoup de patience, de méthode et de dextérité. Elle doit en outre faire preuve de minutie au moment des vérifications. Finalement, elle doit être capable de se fixer des priorités malgré les imprévus et les demandes de dernière minute.</p>

Tâche 15 : PROCÉDER À L'ENREGISTREMENT ET À LA REPRODUCTION DES ENREGISTREMENTS POUR LA PRODUCTION	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une personne seule, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir de consignes du réalisateur ou de l'assistante à la réalisation et d'une feuille de route.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de différents types de magnétoscopes, de rubans, d'appareils de mesure, de contrôles de récepteurs satellites, de répartiteurs et d'interphones.</p> <p>Le bris du matériel ou des rubans rend parfois la tâche plus difficile.</p> <p>Les appareils numériques et non linéaires tendent à modifier l'exécution de cette tâche.</p>	<p>Calibration juste des entrées et des sorties audio et vidéo.</p> <p>Respect des normes de l'industrie (normes SMPTE).</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être très attentive et avoir le sens de l'organisation du travail.</p>

Tâche 16 : EFFECTUER LA MISE EN ONDES	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des données fournies par le registre des émissions (horaire de diffusion) et des normes vidéo de qualité radiodiffusion.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des plans du système de diffusion.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de : cassettes vidéo, magnétoscopes, ordinateurs, aiguilleurs, répartiteurs, générateurs d'écriture, oscilloscopes, interphones, vumètres, moniteurs, robots («Flexicart, LMS», etc.), cartouchières numériques, «still store», générateur d'effets numériques, etc.</p> <p>Les changements de programmation, la perte du signal vidéo, le bris des cassettes ou du matériel rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile. L'exécution de cette tâche peut varier selon le type d'émission (en direct ou pré-enregistrée) et le nombre de chaînes qui diffusent. L'automatisation et l'utilisation de systèmes numériques (serveur vidéo) tendent à modifier le travail.</p> <p>Le travail nécessite une bonne position ergonomique afin d'éviter les maux de dos.</p>	<p>Respect des normes vidéo de qualité radiodiffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vectroscope : couleur de la peau, intensité des couleurs; • oscilloscope de contrôle de télévision : niveaux de blanc et de noir; • vumètre : niveau sonore environnant. <p>Cohérence avec la liste de programmation.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être attentive et capable de collaborer avec les autres. Elle doit en outre posséder une bonne méthode de travail et la capacité de s'adapter aux situations imprévues.</p>

Tâche 17 : COORDONNER LES ACTIVITÉS DU PLATEAU	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est fait en équipe, sous la supervision du réalisateur.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et d'une feuille de route.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen d'écouteurs et d'interphones.</p> <p>Les durées d'exécution, les mauvaises consignes et les relations interpersonnelles rendent parfois la réalisation de la tâche plus difficile.</p> <p>Le travail comporte des risques de blessures engendrés par les nombreux appareils du studio. Les risques sont diminués lorsque chaque personne assure la vérification du matériel dont elle est responsable.</p>	<p>Interprétation juste des gestes.</p> <p>Transmission claire des directives.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire preuve de rigueur, de précision et de rapidité. Elle doit être responsable, discrète et avoir du leadership. Finalement, la personne doit être capable de déceler des problèmes et de prévoir les difficultés.</p>

Tâche 18 : ASSURER LA TRANSMISSION DES SIGNAUX MICRO-ONDES	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>La tâche est faite à partir des directives de la programmation.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen du matériel de transmission micro-ondes, de l'appareil d'orientation à l'aide d'un satellite géostationnaire, du contrôle mécanique du mât, d'une console audio, d'un magnétoscope, d'un contrôle d'interphones, d'un lecteur vectoriel, d'un lecteur de formes d'ondes, d'une génératrice, d'un téléphone cellulaire, etc.</p> <p>Le site de transmission (non favorable) rend parfois l'exécution de la tâche plus difficile.</p> <p>L'installation et l'utilisation du matériel micro-ondes peuvent représenter des dangers. La personne doit faire attention aux obstacles au moment de l'élévation du mât. Elle doit également éviter de se placer dans l'axe de transmission des ondes.</p>	<p>Alignement précis du signal de transmission.</p> <p>Respect des règles de sécurité au moment de l'élévation et du positionnement du mât.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être très responsable, débrouillarde et polyvalente.</p> <p>Elle doit en outre être capable de faire face à des situations imprévues.</p>

Tâche 19 : FAIRE UNE FEUILLE DE ROUTE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe pour la cueillette des informations et de façon individuelle pour la rédaction et la distribution. Le travail est supervisé par le réalisateur.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur concernant les changements, ajustements, durées, etc.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide d'un dictionnaire, d'un atlas et d'un CD-ROM.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen d'un ordinateur et d'un logiciel adapté au type de production, d'un chronomètre et d'une panoplie de crayons marqueurs, calepins, stylos couleurs, etc.</p> <p>Les relations interpersonnelles et les imprévus (annulations, retards, conditions atmosphériques, bris de matériel) rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile.</p>	<p>Clarté des informations inscrites sur la feuille de route.</p> <p>Travail exempt d'erreurs et d'omission.</p> <p>Respect de l'orthographe et de la grammaire.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire preuve de rigueur, de rapidité et de précision. Elle doit avoir le souci de respecter les normes. La personne doit également savoir déceler des problèmes, prévoir d'éventuelles difficultés et affronter les imprévus. Finalement, elle doit avoir de l'initiative et suggérer de nouvelles idées pour la construction de la feuille de route.</p>

Tâche 20 : ASSURER LE BON DÉROULEMENT DE L'ENREGISTREMENT	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe, en collaboration avec le réalisateur.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur ou du chef de pupitre (dans le cas des bulletins de nouvelles) et de la feuille de route (ou découpage).</p> <p>La tâche s'effectue au moyen d'un ordinateur, de logiciels spécialisés et de chronomètres.</p> <p>Les relations interpersonnelles et les imprévus (annulations, retards, conditions atmosphériques, bris du matériel) rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile.</p> <p>Le développement technologique et les nouveaux logiciels entraîneront tôt ou tard la disparition de la tâche d'assistance à la réalisation en régie. Le phénomène est déjà observé dans le cas des reportages ou tournages à l'extérieur.</p>	<p>Respect de la feuille de route.</p> <p>La personne qui effectue cette tâche doit avoir du leadership et l'esprit d'équipe car c'est elle qui coordonne le travail. Elle doit être capable de maîtriser les situations imprévues et de faire preuve d'initiative pour la mise en place ou la correction des éléments. Finalement, elle doit être méticuleuse et diplomate.</p>

Tâche 21 : PARTICIPER À LA MISE EN BLOC	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail s'effectue par une seule personne ou en collaboration avec le réalisateur. Une fois terminé, le travail est vérifié par le réalisateur.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen de la feuille de route pour le découpage (liste de montage) et de la feuille de route de la magnétoscopie (pour la mise en ondes).</p> <p>Cette tâche pourrait, à moyen ou à long terme, être attribuée au réalisateur ou au monteur.</p>	<p>Respect de la feuille de route.</p> <p>Exactitude des coordonnées de l'émission telles que : numéros de l'émission et de l'épisode, format du support magnétoscopique, entrées et sorties du code horaire, durée totale de l'émission.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire preuve de rigueur, de rapidité et de précision. Elle doit avoir le souci de respecter les normes, savoir déceler des problèmes, prévoir les difficultés et affronter les imprévus. Finalement, la personne doit avoir de l'initiative et suggérer de nouvelles idées pour la modification ou l'amélioration de l'emballage.</p>

Tâche 22 : EFFECTUER LES RAPPORTS D'ÉMISSION	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur (pour les cachets), de la feuille de route initiale et de la feuille de route de la mise en ondes.</p> <p>Le travail s'accomplit à l'aide de documents de référence tels que les contrats (p. ex. «UDA»).</p> <p>La tâche s'effectue au moyen d'un ordinateur et de logiciels spécialisés.</p> <p>Le développement technologique et les nouveaux logiciels permettront bientôt la gestion automatique des rapports.</p>	<p>Clarté des informations inscrites dans le rapport.</p> <p>Travail exempt d'erreur et d'omission.</p> <p>Respect de l'orthographe et de la grammaire.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire preuve de rigueur, de rapidité et de précision. Elle doit avoir le souci de respecter les normes et posséder un sens aigu des responsabilités afin d'assurer toutes les étapes de fermeture du dossier d'une émission.</p>

Tâche 23 : TRANSFÉRER DES FILMS SUR VIDÉO	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir de consignes du directeur photo et des spécifications techniques nécessaires à la continuité du projet.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de rapports de tournage et de listes de montage.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de films, d'une téléciné, d'un générateur de «time code», d'un lecteur de «key code», d'un magnétoscope, d'un ordinateur pour l'enregistrement des données, d'un moniteur calibré et d'un éditeur.</p> <p>Certains facteurs rendent parfois la tâche plus difficile, par exemple : la quantité de paramètres techniques à vérifier, les nombreux ajustements à apporter, le degré d'attention nécessaire à l'évaluation de la qualité et de la texture du document, etc.</p> <p>Afin d'éviter des blessures au dos, des précautions doivent être prises au moment de la manutention du matériel lourd.</p>	<p>Étiquetage précis du matériel.</p> <p>Constance de la qualité technique et des couleurs du document transféré sur vidéo.</p> <p>La personne qui exécute ce travail doit être patiente en plus d'avoir de la rigueur et une bonne capacité de concentration. Elle doit également posséder un bon jugement pour évaluer et corriger les couleurs.</p>

Tâche 24 : PRÉPARER LE PRÉ-MONTAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des notes de script et des précisions techniques telles que : résolution, capacité de mémoire, nombres d'images par seconde, numérisation de l'audio, etc.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des notes de tournage et du scénario.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de rubans magnétiques, d'un système de montage sur copie («off-line») non linéaire (AVID), de magnétoscopes, d'ordinateurs et de logiciels de montage.</p> <p>Certains facteurs rendent parfois la tâche plus difficile, par exemple : un mauvais «time code», une mauvaise identification des rubans, un format magnétique inadéquat, etc.</p>	<p>Conformité aux règles.</p> <p>Cohérence entre le scénario, les notes de script et le pré-montage.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit avoir beaucoup de patience et de rigueur.</p> <p>Les exigences peuvent varier selon les types de production. Par exemple, la numérisation pour les publicités est faite à haute résolution, et celle des films, à basse résolution.</p>

Tâche 25 : EFFECTUER LE PRÉ-MONTAGE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, parfois sous la supervision du réalisateur.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur, des notes de script et de précisions techniques.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide du scénario et du journal de marche («log book»).</p> <p>Le travail s'effectue au moyen d'un système de montage non linéaire (AVID), de magnétoscopes, d'ordinateurs et de logiciels de montage.</p> <p>Certains facteurs rendent parfois la tâche plus difficile, par exemple : les problèmes de structure du tournage ou de la mise en scène, les demandes du réalisateur, les anomalies techniques provenant du tournage, etc.</p>	<p>Qualité technique et artistique du document.</p> <p>Respect de la demande du client.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit faire preuve de patience et d'initiative. Elle doit avoir un goût artistique et un sens du rythme développés. La personne doit également être polie et diplomate.</p>

Tâche 26 : PRÉPARER LE MONTAGE FINAL	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe, sous la supervision du réalisateur, du directeur de post-production ou des directeurs artistiques.</p> <p>Le travail est fait à partir de la demande du client, du pré-montage et des spécifications concernant les effets de transition.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de la liste de montage.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de vidéocassettes, de rubans magnétiques, de disquettes, d'un ordinateur de montage, d'un aiguilleur, d'un magnétoscope, d'un synthétiseur d'écriture, d'une console de son, etc.</p> <p>Certains facteurs rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile, par exemple : un problème de disquettes, une liste erronée, un mauvais fonctionnement des appareils, etc.</p> <p>L'avènement de plate-forme SGI et les formats numériques modifient l'exécution de la tâche.</p>	<p>Respect des normes de qualité radiodiffusion en ce qui concerne les niveaux de blanc, de noir, de son et d'incrustation.</p> <p>Absence de problèmes techniques tels que : flou, saleté, perte de couleur, etc.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit avoir beaucoup de patience et de rigueur.</p>

Tâche 27 : EFFECTUER ET ENREGISTRER LE MONTAGE FINAL	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe, sous la supervision du réalisateur, du directeur de post-production ou du client.</p> <p>Le travail est fait à partir de la demande du client.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de la liste de montage.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen du matériel de tournage, d'acétates, de cellos, de photographies, d'un éditeur de montage, d'un magnétoscope, d'un aiguilleur, d'un système d'écriture, etc.</p> <p>L'avènement de plate-forme SGI et les formats numériques modifient l'exécution de la tâche.</p>	<p>Respect de la demande du client.</p> <p>Lecture juste des appareils de mesure tels que : oscilloscopes et moniteurs.</p> <p>Choix du bon mode d'incrustation.</p> <p>Respect des niveaux en ce qui concerne la vidéo, le son et les fréquences.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit avoir beaucoup de patience et de rigueur.</p>

Tâche 28 : PRÉPARER LE MONTAGE DES EFFETS SPÉCIAUX	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur, du directeur artistique et des infographes concernant la durée des effets, les styles, etc.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des scripts, des maquettes animatiques («story boards»), des esquisses, du cinégraphe à feuilles («flip book») et de la liste de montage.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen du matériel original, des éléments infographiques 2D et 3D, d'un «travelling matte», d'un ordinateur, de logiciels de montage, d'un aiguilleur, d'un manipulateur d'images, de magnétoscopes, d'un générateur d'écriture, etc.</p> <p>Certains facteurs rendent l'exécution de la tâche plus difficile, par exemple : l'incompatibilité entre les éléments, la difficulté de rassembler les éléments, le manque d'informations, etc.</p> <p>La nouvelle technologie modifie l'exécution de cette tâche.</p>	<p>Préparation adéquate des éléments.</p> <p>Archivage des éléments suivant un ordre logique.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être diplomate. Elle doit en outre travailler avec rigueur et méthode.</p>

Tâche 29 : EFFECTUER ET ENREGISTRER DES EFFETS SPÉCIAUX	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne, sans supervision.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur, du directeur artistique et des infographes concernant la durée des effets, les styles, etc.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des scripts, des maquettes animatiques («story boards»), des esquisses, du cinégraphe à feuilles («flip book») et de la liste de montage.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen du matériel original, des éléments infographiques 2D et 3D, d'un «travelling matte», d'un ordinateur, de logiciels de montage, d'un aiguilleur, d'un manipulateur d'images, de magnétoscopes, d'un générateur d'écriture, etc.</p> <p>Certains facteurs rendent l'exécution de la tâche plus difficile, par exemple : l'incompatibilité entre les éléments, la difficulté de rassembler les éléments, le manque d'informations, les problèmes de communication avec le réalisateur, etc.</p> <p>La nouvelle technologie modifie l'exécution de cette tâche.</p>	<p>Respect des normes radiodiffusion pour le signal audio et vidéo.</p> <p>Qualité et précision du réglage.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être diplomate. Elle doit en outre travailler avec rigueur et méthode. Un goût artistique développé est également nécessaire.</p>

Tâche 30 : PRÉPARER LE MONTAGE SONORE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne ou en équipe, et supervisé.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et de données concernant le temps et le budget disponibles.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des rubans de référence MRL, des catalogues et des banques de sons («Sound Ideas»).</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de papiers, crayons, logiciels (Windows, File Maker Pros, etc.), d'une console numérique de montage sonore, d'un appareil audio ¼ po, d'un lecteur de disques compact, d'un lecteur vidéo ¾ po, etc.</p> <p>Les banques d'effets sonores seront bientôt sur CD-ROM ou numérisées sur disque dur.</p>	<p>La personne qui exécute cette tâche doit être alerte, rapide et vigilante. Elle doit aussi être très responsable parce que son travail peut avoir des conséquences graves sur les travaux subséquents.</p> <p>Les travaux entourant les films ou les téléseries sont plus exigeants que pour les publicités.</p>

Tâche 31 : EFFECTUER LE MONTAGE SONORE	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe sous la supervision du concepteur sonore.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et de données concernant le temps et le budget disponibles.</p> <p>La tâche s'effectue au moyen de sources sonores numérisées, d'une console numérique de montage sonore et d'une console d'échantillonnage de montage sonore.</p>	<p>Qualité sonore impeccable.</p> <p>Maîtrise de l'utilisation de l'ordinateur de montage.</p> <p>La personne qui effectue cette tâche doit faire preuve d'initiative, de débrouillardise et d'imagination. Elle doit en outre être rapide et perfectionniste.</p> <p>Le montage exige encore plus de rapidité dans le cas des publicités que pour les téléseries.</p>

Tâche 32 : MIXER LE SON	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué en équipe, sous la supervision du réalisateur ou du producteur.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du réalisateur et du producteur et des données concernant le temps et le budget disponibles.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des rubans de référence audio MRL et des manuels d'utilisation des périphériques.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen du ruban maître, de la console audio et des périphériques.</p> <p>Certains facteurs rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile, par exemple : le bris du matériel, le manque d'éléments audio, les dérangements, etc.</p> <p>La technologie numérique et la fibre optique apportent des changements dans la façon de réaliser cette tâche.</p>	<p>Qualité du son appropriée au type de produit.</p> <p>Son équilibré en ce qui concerne les niveaux, fréquences, etc.</p> <p>Respect de la demande du client.</p> <p>Maîtrise de l'utilisation du matériel.</p> <p>La personne qui effectue cette tâche doit être calme et perfectionniste. Elle doit avoir de l'entregent, de l'imagination, de l'initiative et de la confiance en soi. Finalement, elle doit avoir «une bonne oreille».</p>

Tâche 33 : CRÉER DES IMAGES OU DES ÉLÉMENTS EN 2D	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est effectué par une seule personne et supervisé.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du client ou du réalisateur concernant le format ou médium de distribution, les couleurs, les proportions, la disposition et la mise en évidence des éléments, la durée du produit final, etc.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide des photographies, des nuanciers, des esquisses, du cinégraphe à feuille («flip book»), des magazines, des banques d'images, des films, des diapositives, etc.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen de logiciels spécialisés (dessin, composition d'image, textures, déformation, animation), d'ordinateurs, d'un numériseur graphique, d'une palette graphique, d'un magnétoscope, d'un moniteur vidéo, etc.</p> <p>Certains facteurs rendent parfois l'exécution de la tâche plus difficile, par exemple les changements de dernière minute, les divergences d'opinion entre le client, le réalisateur et l'infographiste, etc.</p> <p>Le travail nécessite une bonne position ergonomique afin d'éviter les maux de dos.</p>	<p>Respect de la demande du client.</p> <p>Utilisation judicieuse des couleurs.</p> <p>Images bien proportionnées et détaillées.</p> <p>La personne qui effectue cette tâche doit avoir de l'initiative et le sens des responsabilités. Elle doit avoir un sens aigu de l'observation.</p>

Tâche 34 : CRÉER DES IMAGES OU DES ÉLÉMENTS EN 3D	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le travail est fait en équipe et supervisé.</p> <p>Le travail est fait à partir des consignes du client ou du réalisateur.</p> <p>La tâche s'accomplit à l'aide de la maquette animatique, de documents audiovisuels divers, de magazines, de banques d'images, de diapositives, etc.</p> <p>Le travail s'effectue au moyen d'une table d'animation, d'un ordinateur et de logiciels spécialisés (SGI, 3D, ABEKAS, WACOM, etc.).</p> <p>La nouvelle technologie affecte l'exécution de cette tâche (p. ex : maquette électronique).</p>	<p>Respect de la demande du client.</p> <p>Obtention de la qualité radiodiffusion</p> <p>Grosseur de l'image et cadrage appropriés.</p> <p>La personne qui exécute cette tâche doit être créative, rigoureuse et ordonnée. Elle doit en outre être capable de composer avec les imprévus et les contraintes engendrées par le temps et les appareils.</p>

4. CONNAISSANCES ET HABILITÉS REQUISES

Un certain nombre de connaissances et de savoir-faire sont nécessaires à l'exercice des métiers techniques de la production vidéo. La présente section du rapport fait état des connaissances et des habiletés que les participantes et participants à l'analyse de situation de travail ont estimé être les plus importantes pour effectuer les tâches énumérées précédemment.

4.1 LES CONNAISSANCES REQUISES

Les connaissances en mathématique

En production comme en post-production, la maîtrise des notions mathématiques de secondaire V est essentielle car l'exécution de certaines tâches nécessite l'application de notions générales de la part des techniciennes et techniciens. La géométrie et la règle de trois constituent des savoirs de base pour élaborer des plans d'installation du matériel de tournage (calcul des angles, calcul des temps de diffusion, etc.), et concevoir et manipuler des images et des effets spéciaux en post-production. De même, les fractions sont nécessaires pour pouvoir résoudre certains problèmes de post-production.

Il s'agit donc surtout d'être en mesure d'effectuer la manipulation et la lecture des chiffres, de connaître les formules mathématiques de base et de posséder une certaine logique mathématique.

Les connaissances en physique

LA PRODUCTION

La cadreuse ou le cadreur a fréquemment recours à des notions de physique optique afin d'améliorer son rendement en contrôlant les répercussions de ses décisions et en distinguant les différences subtiles produites par les multiples appareils utilisés. Il lui faut notamment posséder des notions relatives aux températures de réaction des couleurs, à la décomposition de la lumière (prisme), aux lentilles (types de lentilles; différentes profondeurs de champ des lentilles; calcul des zooms, etc.).

La preneuse ou le preneur de son, pour sa part, a besoin de connaissances en acoustique (dispersion des sons; calcul des angles pour disposer les haut-parleurs; calcul des distances et surfaces à couvrir; réaction des sons sur différentes matières; etc.).

LA POST-PRODUCTION

Les notions de physique de la mécanique et de la dynamique sont surtout utiles à l'infographiste : même si les formules sont calculées par l'ordinateur, la technicienne ou le technicien doit avoir une bonne connaissance de l'environnement et des lois physiques qui le régissent pour pouvoir reproduire des images crédibles. En effet, puisqu'il s'agit de recréer des images, des formes, des volumes et des mouvements, l'observation constitue le point de départ du processus de travail et celle-ci se fonde sur des notions de physique qui permettent de prévoir les réactions des objets en mouvements, d'imiter la texture des différentes matières qui existent, etc.

L'infographiste se sert aussi des lois physiques de l'optique pour la conception de ses images : perspectives; profondeurs de champ; réfraction de la lumière; transparences; distances focales; etc. Il faut enfin préciser que les infographistes se doivent de posséder quelques notions de physiologie et de physiologie car ils se fondent souvent sur des études de cette nature pour pouvoir analyser et reproduire le mouvement et les formes humains et des animaux.

La sémiologie de l'image

Les participantes et participants de l'atelier ont relativement peu abordé ce thème au moment de l'atelier sur les connaissances et les habiletés puisque, pour les métiers du domaine de la production surtout, évoquer les connaissances relatives au langage télévisuel et à la sémiologie de l'image semble relever du lieu commun. Les techniciens de post-production présents ont cependant souligné cet aspect comme un élément important de leur travail (équilibre de l'image; ellipses; manières de tourner et d'enchaîner les prises de vue à la caméra; etc.).

Les notions en histoire de l'art (audiovisuel)

Dans l'exercice de leurs métiers respectifs, la créativité est une qualité importante à développer pour être en mesure de résoudre des problèmes qui se posent quotidiennement. Posséder des connaissances en histoire de l'art, et plus spécifiquement en audiovisuel, représenterait aussi un avantage certain pour les techniciennes et techniciens : ils disposeraient ainsi d'une série de repères, pourraient cerner les techniques utilisées antérieurement et s'en servir pour résoudre certains problèmes. En s'inspirant de modèles du passé, ils bénéficieraient de repères fondamentaux pour leur pratique professionnelle.

Les connaissances en musique

Pour les métiers reliés au son, qu'il s'agisse de la prise de son ou du montage sonore, il est essentiel d'être capable de savoir lire des partitions de musique, de connaître les différents styles musicaux, de posséder certains repères quant à l'histoire de la musique et d'avoir des notions de rythmique.

La culture générale

Les participantes et participants ont unanimement souligné la nécessité de disposer d'une solide culture générale pour pouvoir exercer les métiers de la production télévisuelle. Point de départ de la créativité, la culture générale permet aussi plus de polyvalence, ce qui est un atout de taille dans un contexte de rationalisations et de compressions budgétaires, en particulier dans les fonctions de travail où le contenu constitue la matière première, comme l'assistance à la réalisation. Elle facilite de plus la prise de décision et l'évaluation des situations problématiques.

L'histoire, les sciences politiques, l'économie, l'actualité socio-culturelle, la géographie, la musique sont les références fondamentales. Les thématiques varient selon les besoins des domaines de spécialisation, mais il est important de doter les étudiantes et étudiants de repères solides quant à l'ensemble de ces aspects. Il s'agit donc de posséder des notions générales de tous ces domaines plutôt qu'une connaissance pointue, et de continuer à se cultiver, à se perfectionner constamment.

Les connaissances en langue seconde

Dans le contexte nord-américain, la connaissance de l'anglais est primordiale dans les métiers de l'audiovisuel, autant en production qu'en post-production, et en particulier pour ceux qui travaillent sur le marché montréalais, bien que le bilinguisme ne soit pas une condition essentielle pour exercer ces professions, la technicienne ou le technicien doit être suffisamment à l'aise pour pouvoir échanger avec des collègues, des réalisateurs qui viennent de l'extérieur du Québec ou des clients anglophones, qui souvent ne parlent pas français (lors des réunions de production, par exemple). Il faut minimalement que les techniciens connaissent et comprennent les termes techniques propres à leur spécialisation, et qui sont d'ailleurs pour la plupart, en anglais.

Par rapport à l'ensemble nord-américain, le marché francophone est restreint et la méconnaissance de l'anglais limite nombre de spécialistes de talent, qui sont par ailleurs très en demande. Si le bilinguisme n'est pas capital pour les techniciennes et techniciens employés sur une base permanente par les télédiffuseurs ou des entreprises de post-production, les pigistes doivent s'exprimer aisément en anglais puisque le nombre et le prestige des contrats qui leur sont confiés en dépendent.

Le bilinguisme est une compétence de plus en plus demandée par les employeurs, mais la connaissance de l'anglais pose actuellement problème dans le milieu de l'audiovisuel au Québec : peu de techniciennes et techniciens maîtrisent encore suffisamment l'anglais pour travailler quotidiennement dans cette langue.

Les notions d'administration et de gestion

Ces connaissances sont utiles uniquement dans le cas où les techniciennes et techniciens se dirigent vers des carrières de cadres, au niveau de la gestion d'équipes de production : les participantes et participants ont peu élaboré sur ce thème, les intérêts étant relativement limités pour les postes de gestion ou de direction.

Les connaissances en informatique

Le monde de l'audiovisuel a de plus en plus recours aux technologies informatiques : un bon nombre de tâches sont désormais automatisées, libérant les techniciennes et techniciens d'une certaine routine inhérente à leur travail.

Une connaissance minimale de l'informatique est aujourd'hui indispensable pour les techniciennes et techniciens, qui doivent être familiarisés avec les ordinateurs et leur fonctionnement général, quitte à ne pas connaître toutes les applications et logiciels utilisés dans leur spécialité technique. Les exigences de l'industrie en matière de connaissances en informatique ne sont pas encore très poussées. Les techniciennes et techniciens doivent toutefois avoir développé des compétences générales pour l'utilisation élémentaire de l'informatique : être capable de faire fonctionner un ordinateur (allumer et éteindre; reconnaître les systèmes et quelques applications; connaître la structure et la fonction d'un disque dur; sauvegarder des fichiers; etc.) et savoir travailler autant sur des systèmes PC que MacIntosh.

De l'avis des participantes et participants, les différents logiciels sont à apprendre en industrie, sur le tas, car il y en existe une multitude et ils sont très souvent spécifiques à l'entreprise (certaines entreprises développent leurs propres applications). Dans certaines spécialisations, il existe cependant des logiciels standards, utilisés couramment par toute la profession, et qu'il est intéressant de connaître.

Il est important pour les techniciennes et techniciens de connaître non seulement les logiciels pour exécuter leurs tâches, mais aussi de posséder des connaissances plus génériques, telles que les principaux systèmes d'exploitation et quelques langages de programmation. La personne doit être capable de cerner et de résoudre les problèmes informatiques les plus courants, mais aussi de naviguer aisément entre les logiciels et d'effectuer des tâches de gestion (archivage; classement des fichiers; impression; sauvegarde des fichiers; etc.) particulièrement importantes : plus autonomes, les techniciennes et techniciens sont également moins susceptibles de commettre des erreurs.

LA PRODUCTION

Les connaissances générales citées sont les suivantes :

- 1) Le DOS, pour savoir comment voyager dans le système informatique;
- 2) Les différences et une utilisation fonctionnelle des appareils PC et MacIntosh;
- 3) Quelques logiciels standards :
 - Autocad, pour la conception des plans d'installation en son,
 - Microlux (éclairage),
 - MASTQ,
 - Ultimat.

LA POST-PRODUCTION

En ce qui a trait au montage, il s'agit surtout de posséder des connaissances générales des systèmes d'exploitation afin de pouvoir effectuer quelques réparations mineures. En ce qui concerne l'infographie, les besoins sont les suivants :

- 1) Unix : c'est le principal langage de base à apprendre en infographie - les autres systèmes permettent surtout d'aller plus loin. Il est donc nécessaire de maîtriser les commandes afin d'acquérir de la rapidité et de réaliser les opérations de gestion. Si l'infographiste n'a pas forcément besoin de maîtriser Unix pour créer l'animation, connaître ce langage de base lui confère beaucoup d'autonomie.
- 2) Certains langages plus spécifiques, tel que le C-Shell.
- 3) La connaissance de l'environnement MacIntosh et des systèmes Windows et Max.
- 4) Certains logiciels :
 - Opus (commun au montage et à l'infographie)
 - Photoshop (2D et 3D)
 - Élius (3D)
 - SGI (3D)
 - logiciel d'animation de Softimage.

Les connaissances en électronique et en électricité

Les techniciennes et techniciens se doivent d'avoir des notions générales en électronique puisque qu'on exige d'eux qu'ils comprennent la fonctionnalité du matériel qu'ils utilisent, qu'ils puissent identifier les principaux éléments composant ces appareils et qu'ils soient au fait des compatibilités, des connexions qu'il est possible de réaliser : le travail ne consiste pas seulement à faire fonctionner du matériel, mais à saisir leur logique de fonctionnement afin d'éviter des erreurs élémentaires.

Les techniciennes et techniciens doivent aussi suffisamment connaître leurs équipements pour être en mesure de faire du dépannage d'urgence : il leur faut pouvoir repérer les problèmes, faire un entretien préventif des appareils et être capables de faire des réparations mineures en cas d'urgence. Cette compétence est particulièrement importante pour les techniciennes et techniciens qui sont affectés aux émissions en direct et les reportages JE.

Malgré l'avancement rapide de la technologie et de l'intégration des innovations dans les entreprises, les techniciennes et techniciens travaillent encore très régulièrement sur des appareils analogiques, qui ne sont pas systématiquement remplacés en raison du coût de ces outils : l'industrie vit actuellement une phase de transition technologique et il est nécessaire de bien connaître à la fois les appareils numériques et les appareils traditionnels.

Au fur et à mesure de son implantation, la numérisation apportera de nombreux changements dans la façon de travailler, tout en facilitant certains aspects des métiers techniques et en accélérant les processus de travail : des adaptations de la main-d'œuvre sont alors à prévoir. Le montage image est un exemple frappant de transformation des méthodes de travail par la numérisation : celle-ci permet maintenant de faire du montage sur copie et d'apporter des modifications au produit à n'importe quelle étape du processus de montage, alors qu'avec les procédés classiques, le plan de travail était immuable. Cela constitue une petite révolution dans la profession.

Connaître, repérer et savoir lire le signal vidéo entre aussi dans les connaissances de base, à la fois en production et en post-production : il s'agit pour les techniciennes et techniciens d'être capables de lire les instruments de mesure (comme l'oscilloscope) et d'enregistrement, afin de constater le bon déroulement des opérations techniques ou, au contraire, de détecter les signaux anormaux.

Une formation de base en électronique est nécessaire pour savoir lire les plans d'implantation des équipements, ce qui représente un atout majeur dans l'exercice de ces métiers : sur les plans figurent l'ensemble des branchements électroniques des différents services de l'entreprise de production et de post-production ainsi que les circuits de transmission des informations sonores et visuelles ou, en d'autres termes, les connexions entre les divers appareils électroniques d'enregistrement, de conception d'éléments sonores, visuels ou de montage. Être en mesure de déchiffrer ces plans d'implantation permet de localiser rapidement la faille et d'apporter des solutions efficaces lorsqu'il y a rupture du circuit, ce qui est primordial dans les cas d'urgences, surtout durant les émissions en direct.

L'autonomie et la débrouillardise, deux qualités essentielles pour exercer les métiers techniques de l'audiovisuel, se fondent donc sur ce type de connaissances.

En ce qui concerne la production, outre une connaissance générale des appareils électroniques et de leur fonctionnement, des notions en électricité se révèlent indispensables, surtout en ce qui a trait à l'éclairage : il arrive que l'éclairagiste ait à mettre son matériel en place et, par conséquent, à travailler sur des installations électriques; lorsqu'elle ou il n'a pas à le faire, il lui faut être capable d'évaluer le travail à effectuer pour transmettre les informations à l'électricienne ou l'électricien. Le code professionnel exige d'ailleurs que les éclairagistes autonomes possèdent leur carte de qualification en électricité. D'autres techniciennes et techniciens, qui travaillent de façon autonome notamment au cadrage ou à la prise de son, sont aussi susceptibles d'effectuer des travaux électriques.

Les connaissances des lois et règlements

De l'avis des participantes et participants, la connaissance de la réglementation du CRTC faciliterait la tâche aux techniciennes et techniciens, par exemple en ce qui touche les aspects suivants : la limite d'usage des fréquences micro-ondes; les interférences en RF ou les assignations de fréquences (pour les congrès politiques, notamment); la connaissance du code d'éthique professionnelle; les quotas commerciaux par émission; le règlement des droits musicaux et sonores; etc.

L'éthique journalistique peut aussi être utile à certaines catégories professionnelles telles que les cadreuses et cadres JE, qui accompagnent les journalistes et qui participent à la prise de décision.

Sur le plan du montage et de l'infographie, il est indispensable de connaître les lois relatives au respect des droits d'auteurs et de compositeurs - un domaine très réglementé - afin de ne pas affecter la crédibilité de l'œuvre.

4.2 LES HABILITÉS REQUISES

Les habiletés de raisonnement

La capacité d'appliquer des méthodes de travail de façon rigoureuse est une qualité primordiale pour les techniciennes et techniciens de production et de post-production : il leur faut respecter une certaine logique de travail, un certain ordre dans les procédés employés tout en faisant preuve de souplesse pour pouvoir s'adapter devant de nouvelles situations. Planifier son travail, déterminer les priorités et évaluer les conséquences de ses décisions constituent également une part importante de leur travail.

Les techniciennes et techniciens doivent aussi à la fois estimer la durée des opérations à effectuer, le temps d'utilisation des ressources et quantifier les besoins en ressources humaines et matérielles dans leur domaine de spécialisation respectif et en fonction du budget attribué (ces estimations se font le plus souvent dans le cadre des réunions de production). Ces prévisions doivent être précises car une évaluation inexacte peut entraîner des retards désastreux sur le plan financier.

Les techniciennes et techniciens sont aussi tenus d'apporter des suggestions sur l'ensemble de l'organisation du travail et de la répartition des ressources, compte tenu des contraintes imposées par le contexte de travail, les délais ou les budgets.

En ce qui touche le montage et l'infographie, les préoccupations financières sont centrales et déterminent souvent les méthodes à employer, le nombre de services à rendre au client, la quantité de ressources à mettre en œuvre. Les techniciennes et techniciens de post-production doivent constamment évaluer le rapport entre le temps de travail, la complexité du travail et les coûts inhérents à ces opérations. Le calcul des devis de travail est une étape délicate mais cruciale.

D'une manière générale, les techniciennes et techniciens de production et de post-production doivent être dotés d'une capacité d'anticipation : au moment même de l'exécution du plan de travail établi à l'avance, il leur faut prévoir les étapes ultérieures pour déterminer la façon la plus adéquate de s'y prendre.

Les habiletés psychomotrices

La manipulation d'appareils parfois très perfectionnés constitue l'essence même du travail de plusieurs techniciennes et techniciens de production et de post-production : il leur faut connaître ces différents appareils et leurs variantes, et posséder la connaissance et la dextérité qui permettent de les faire fonctionner. Certains professionnels, tels que les assistantes et assistants à la réalisation, ont cependant moins besoin d'acquérir une telle habileté.

La coordination sensorielle, en revanche, est essentielle à l'ensemble des techniciennes et techniciens : il leur faut, par exemple, être capables de faire plusieurs choses à la fois, d'écouter et de comprendre

plusieurs conversations en même temps, développer une indépendance motrice des bras et des jambes, etc.

Les techniciennes et techniciens sont constamment sollicités sur les plans visuel et auditif et doivent être en mesure de capter les informations, de les analyser et de faire le geste qui convient au bon moment : il leur faut avoir une acuité visuelle et auditive développée, mais aussi de très bons réflexes et une rapidité d'exécution éprouvée.

Les habiletés perceptuelles et de création artistique

S'appuyant sur une connaissance presque intuitive des couleurs, des lumières, des formes, des sons, des mouvements, les métiers techniques de la télévision font largement appel au sens de l'esthétique, au sens artistique : leur but est de créer des atmosphères, de suggérer des sentiments, de susciter des envies, de créer des besoins; ils doivent donc jouer constamment avec les outils et les notions artistiques dont ils disposent pour fabriquer un produit qui comporte les effets voulus.

Les techniciennes et techniciens ne se définissent donc pas comme de simples opérateurs, mais aussi comme des créateurs et se rangent dans la catégorie des métiers artistiques. Si leur responsabilité première consiste à créer l'enveloppe du produit, il n'en reste pas moins que ces spécialistes ont un rôle déterminant à jouer dans la conception : il leur faut trouver des idées, agencer des effets et choisir les outils susceptibles de rendre le plus fidèlement possible le concept de départ.

Les habiletés affectives

Leur travail présente aussi des composantes affectives : l'aspect social est particulièrement important, dans la mesure où le travail se fait essentiellement en équipe et en relation avec d'autres techniciennes et techniciens. Il leur faut donc posséder ou développer des qualités personnelles pour mener à bien leur mandat.

Étant donné la nature artistique inhérente au travail des techniciennes et techniciens, on s'attend à ce que ces personnes sachent percevoir les émotions et les sentiments pour pouvoir les transposer et les recréer dans des situations et des contextes différents.

5. LES ATTITUDES AU TRAVAIL

Les participantes et participants de l'atelier ont insisté sur l'importance des attitudes au travail et des comportements socio-affectifs dans l'exercice des métiers techniques décrits ici. La présente section résume les principales qualités que les employeurs et les collègues souhaitent trouver chez une collaboratrice ou un collaborateur.

5.1 LES RELATIONS HUMAINES

- la diplomatie;
- la capacité de travailler en équipe, en groupe;
- la patience;
- la capacité d'exercer un leadership;
- le fait d'être psychologue;
- la sociabilité, l'entregent;
- le sens de la communication;
- la reconnaissance et le respect du travail des collaborateurs;
- l'empathie;
- l'ouverture d'esprit (accepter les idées des autres);
- la générosité;
- la disponibilité;
- le sens de l'humour;
- la capacité de convaincre, de vendre;
- le respect de l'autorité (accepter et exécuter les ordres reçus).

5.2 L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

- l'initiative;
- la motivation (avoir la passion de son métier);
- la détermination;
- la rigueur;
- l'humilité (être capable de s'auto-critiquer et d'accepter les remarques de ses collègues);
- la sensibilité artistique;
- le sens du jugement;
- la capacité d'analyse;

- la capacité de synthèse;
- la rapidité d'exécution et de décision;
- le perfectionnisme;
- la capacité de transmettre des demandes et des explications claires;
- le sens des responsabilités;
- la curiosité;
- la créativité;
- la capacité de maîtriser son stress;
- l'ambition;
- l'audace;
- la ponctualité;
- la débrouillardise;
- l'autonomie;
- la ténacité;
- la conscience professionnelle (s'adapter à tous les produits, à tous les styles même si on ne les apprécie pas);
- la capacité d'adaptation;
- la constance, la régularité dans le travail.

5.3 LES ATTITUDES CARACTÉRISTIQUES

Quelques comportements ont été particulièrement soulignés par les participantes et participants tout au long de l'atelier :

- la capacité de maîtriser et de gérer son stress;
- la ponctualité;
- la débrouillardise;
- l'autonomie;
- la créativité;
- la capacité d'adaptation;
- la sociabilité
- la capacité de travailler en équipe.

6. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

6.1 LE MATÉRIEL

L'évolution technologique est très rapide et il est apparu que certains éléments semblaient particulièrement déterminants pour les années à venir :

- *Former sur les appareils numériques*, mais continuer à présenter le fonctionnement et l'utilisation des équipements analogiques pendant quelques années, en raison de la phase de transition technologique que traverse actuellement l'industrie.
- *Enseigner le fonctionnement général des appareils* et les variantes qui existent entre des appareils remplissant la même fonction.
- *Familiariser les étudiantes et les étudiants avec les appareils peu courants ou très récents* :
 - à la caméra, par exemple, il serait intéressant de leur faire explorer les possibilités de lentilles peu utilisées, de leur montrer à se servir d'un steadycam;
 - à l'éclairage, il est nécessaire de disposer d'une grille d'éclairage récente et perfectionnée, ainsi que de différents périphériques;
 - en vidéographie, les techniques d'incrustation sont de plus en plus perfectionnées; le logiciel Ultimat devrait être enseigné;
- *Suivre l'évolution de l'infographie*, où deux innovations sont actuellement à considérer :
 - l'émergence du studio virtuel : l'infographie se dirige vers la production en direct;
 - le multimédia, qui constitue un support de diffusion nouveau mais répandu : la compression et la numérisation des signaux en multimédia sont des éléments importants à comprendre.

- *Établir des relations étroites avec des entreprises de conception d'outils informatiques* : par des consultations régulières, les cégeps pourraient être au fait des nouvelles fonctions de travail qui émergent dans ce domaine et former les étudiantes et les étudiants sur les outils de pointe transmis par les entreprises.

6.2 LES CONTENUS DE LA FORMATION

Les participantes et participants de l'analyse de la situation de travail ont suggéré d'inclure ou de développer certains aspects du programme qui leur semblaient primordiaux :

- le fait d'apprendre à reconnaître, à nommer et à corriger les erreurs les plus courantes (exemples et entraînement sur des équipements réels, sans caches);
- la compréhension globale de tous les métiers de la télévision (situer son rôle à l'intérieur de l'équipe et de l'entreprise);
- les technologies multimédia;
- l'histoire de la télévision et des métiers techniques de la télévision;
- l'anglais;
- les attitudes au travail (savoir-être);
- l'acquisition de notions de gestion;
- l'acquisition de notions d'histoire de l'art;
- le signal sonore et le signal vidéo;
- la lecture des plans d'implantation (circuits électroniques);
- la lecture des plans d'installation du matériel et l'installation des appareils;
- la mise en ondes en télévision (beaucoup de postes sont disponibles dans ce secteur, mais il n'y a pas de cours sur cet aspect);
- le système de Dolby (son);
- les contraintes des métiers de l'audiovisuel (stress; productivité; professionnalisme; psychologie de base; etc.).

6.3 L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Les principaux points débattus lors de l'atelier sur la question de l'organisation de la formation pour les métiers techniques de la télévision sont résumés dans la présente section.

- Les *mises en situation* et les *ateliers pratiques* : l'apprentissage des techniques audiovisuelles doit se faire de façon très pratique, accompagnée de nombreux exemples illustrant des cas d'analyse concrets.
- Les *relations avec l'industrie* : nécessaires à l'actualisation permanente du programme, elles pourraient prendre différentes formes :
 - des ateliers pratiques en milieu de travail pour les élèves;
 - des présentations thématiques ponctuelles, demi-journée à deux jours, effectuées par des spécialistes techniques de l'industrie : le but serait d'exposer des cas d'analyse de production, de décrire les métiers et les façons de travailler dans différentes entreprises;
 - la présentation du contenu du programme aux spécialistes du milieu pour obtenir leur approbation;
 - la supervision des travaux pratiques par des techniciennes et techniciens, avec les contraintes et les exigences du milieu du travail;
 - des stages en industrie pour permettre aux enseignantes et enseignants de se tenir au fait des innovations à la fois sur le plan technologique, sur les procédés de travail et les savoir-être requis;
 - des négociations de conventions de stages pour les élèves.
- Les *stages pratiques* pour les élèves :
 - deux périodes de stages de plusieurs semaines seraient nécessaires : le premier stage pourrait se tenir à la quatrième session, pour permettre à l'élève de prendre un premier contact avec le monde du travail et de confirmer son orientation professionnelle; le second doit être maintenu à la fin de la période de formation, en sixième session : il s'agirait alors d'un véritable stage d'immersion, de travail, dont la finalité serait d'obtenir un emploi : ce stage doit être un tremplin pour le marché du travail;

- l'alternance travail-études n'est pas une solution favorablement accueillie par les participantes et participants : les employeurs ont peu de ressources humaines et matérielles pour encadrer un grand nombre d'élèves sur de courtes et fréquentes périodes, surtout pendant l'année scolaire (durant l'été, il y a plus de capacité d'accueil); les employeurs préfèrent accueillir des stagiaires en fin de formation pour pouvoir évaluer leurs compétences dans des domaines spécifiques et les garder comme employés par la suite;
 - outre le secteur communautaire, dont la vocation pédagogique est reconnue, les capacités d'accueil de l'industrie sont parfois limitées pour les raisons suivantes : ces capacités sont restreintes hors de la période des vacances; les syndicats imposent des règles strictes et limitent parfois l'intérêt des stages; les pigistes peuvent faire concurrence aux stagiaires sur le marché de l'emploi;
 - la rémunération des stagiaires n'est pas envisageable : la formation d'une ou d'un stagiaire doit rester rentable pour l'entreprise qui, dans le contexte actuel, n'a déjà pas les moyens de perfectionner son personnel : verser un salaire enlèverait tout avantage à recevoir des stagiaires. De plus, le stage non rémunéré reste un excellent baromètre de la compétence, mais aussi de la motivation, qualité particulièrement importante;
 - les stages spécialisés sont surtout utiles pour les élèves qui souhaitent travailler dans la région de Montréal et dans les grands centres urbains, ainsi que pour ceux qui se destinent aux métiers de la post-production.
- *La spécialisation de la formation* : certaines personnes ont suggéré de diriger plus rapidement les élèves vers leur spécialisation :
 - soit dès la deuxième session d'un programme de trois ans, en supprimant certains cours généraux;
 - soit à partir de la troisième session d'un cours de quatre ans, ce que plusieurs ont affirmé être nécessaire : la quatrième année consisterait alors en un enseignement plus poussé et plus spécialisé, alors que la deuxième et troisième année pourraient être consacrées à faire le tour des différents métiers techniques.

- La *culture générale* :
 - elle ne doit pas être abandonnée, il faut surtout transmettre des notions générales, de grands repères aux élèves, ainsi que développer leur capacité d'apprentissage car la culture générale doit s'acquérir en grande partie par soi-même, de l'avis des participantes et participants;
 - les contenus théoriques et généraux doivent être systématiquement reliés à la spécialisation choisie par l'élève et enseignés simultanément à la pratique.

ANNEXE

COLLECTE DE DONNÉES COMPLÉMENTAIRES À L'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL EN PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

1. RAISONS D'ÊTRE ET OBJECTIFS DE LA COLLECTE DE DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

À l'issue de l'atelier d'analyse de la situation de travail des techniciennes et techniciens en production télévisuelle, les membres de l'équipe de production de la Direction générale de la formation professionnelle et technique, en accord avec les responsables du cégep de Jonquière, ont convenu de la nécessité de procéder à une collecte de données complémentaires.

En effet, une seule personne représentait les assistantes et assistants à la réalisation à l'atelier d'analyse de la situation de travail, et il s'avérait nécessaire d'élargir l'échantillonnage pour tenir compte des variables liées aux divers environnements de travail et aux différents types d'émissions.

Par ailleurs, des renseignements supplémentaires étaient nécessaires pour obtenir un portrait plus clair des produits et des résultats du travail et des limites d'intervention des assistantes et assistants à la réalisation.

Les objectifs de la collecte de données complémentaires étaient donc :

- ▶ de vérifier la pertinence et l'exhaustivité de données relatives aux tâches d'assistance à la réalisation (tâches 19 à 22 inclusivement);
- ▶ de recueillir des renseignements sur les produits et les résultats du travail en production télévisuelle.

2. MÉTHODE UTILISÉE

Nous avons constitué un groupe d'assistantes à la réalisation provenant de différents types d'entreprises de télévision, de télédistribution et de production indépendante. Nous avons choisi des personnes qui avaient une expérience diversifiée du point de vue des types d'émissions. Seule la télévision communautaire n'était pas représentée, parce qu'il n'existe pas de fonction d'assistance à la réalisation dans ce milieu de travail.

Date et lieu de rencontre :

Le 21 mai 1996, bureau du ministère de l'Éducation, 600, rue Fullum, Montréal.

Participants (l'expérience de travail est indiquée entre parenthèses) :

Claire Boileau	: COSCIENT (dramatiques, variétés, informations, quizz et émissions spéciales telles que les élections)
Manon Giguère	: RDI (variétés, affaires publiques et informations)
Diane Piotte	: Pigiste pour des producteurs indépendants (variétés, magazines et projet pilote)
Johanne Roy	: Réseau des sports (émissions sportives)
Roxanne Tremblay	: Travaille à contrat pour des producteurs indépendants et pour Musique plus
Kathleen Vachon	: Productions PRAM (variétés)

Canevas de la rencontre :

- Collecte des commentaires sur l'ensemble du rapport d'analyse de la situation de travail.
- Validation des tâches d'assistance à la réalisation :
 - ▶ tâches et opérations;
 - ▶ degré de difficultés des tâches;
 - ▶ conditions d'exécution et critères d'évaluation.
- Collecte de données sur les produits et les résultats du travail :
 - ▶ liste de produits et résultats;
 - ▶ catégories de produits et résultats;
 - ▶ principales étapes d'exécution;
 - ▶ limites des responsabilités à chacune des étapes;
 - ▶ dénominateurs communs et caractéristiques particulières des différents produits et résultats.

3. RAPPORT SUR LES DONNÉES RECUEILLIES

A. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE RAPPORT D'ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Les participantes à la rencontre ont exprimé l'avis que le rapport d'analyse de la situation de travail est, dans l'ensemble, fidèle à la réalité. Toutefois, au dire des participantes, les tâches et les opérations décrites dans le rapport ne reflètent pas toutes les situations qu'il est possible de trouver dans le milieu de travail.

En fait, les tâches et les opérations varient en fonction du type d'émission à produire et du type d'environnement (captation, studio et tournage à l'extérieur); il n'y a pas, par exemple, de feuille de route dans des situations de tournage à l'extérieur (voir l'opération 19.4).

Plusieurs participantes ont également souligné que le partage des rôles et des tâches peut différer d'un milieu de travail à l'autre et qu'il est assez difficile de tracer une frontière nette entre les différentes fonctions de travail, notamment entre les assistantes et les assistants à la réalisation, d'une part, et les réalisatrices et les réalisateurs, d'autre part. Dans bien des cas, il s'agit de tandem ou d'équipes de travail dans lesquels les attributions sont fonction des talents de chaque personne et non pas de postes bien définis.

Enfin, l'ensemble des personnes présentes ont exprimé l'avis que certaines données manquaient dans le rapport d'analyse de situation de travail relativement :

- ▶ à l'organisation logistique des émissions (dans le milieu, on parle de pré-production);
- ▶ à la consignation et à l'archivage des données relatives aux émissions.

B. COMMENTAIRES RELATIFS AUX TÂCHES ET AUX OPÉRATIONS D'ASSISTANCE À LA RÉALISATION

Nous avons déjà mentionné que la fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation pouvait varier d'un milieu de travail à l'autre. Ce sont surtout les habitudes de travail et les talents, de même que la personnalité des personnes en place, qui déterminent le rôle et les limites d'intervention.

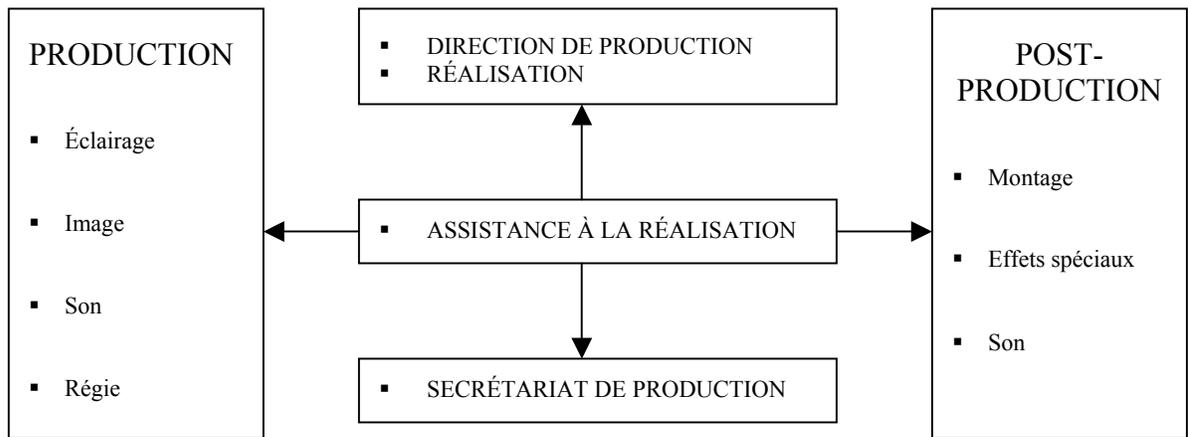
Les participantes ont insisté sur l'importance des relations entre les réalisatrices et les réalisateurs et les assistantes et les assistants à la réalisation. Chaque réalisatrice ou réalisateur a son style et sa façon de faire, certaines et certains ayant toutefois autrefois occupé des fonctions techniques ou artistiques ou de scénarisation. Les réalisatrices et réalisateurs de plus de 50 ans ont connu l'époque où les assistantes et assistants à la réalisation étaient appelés secrétaires de production et leur demandent encore parfois de jouer ce rôle.

En somme, les habitudes, le style, la personnalité et l'expérience de travail des personnes en place influent sur le partage des rôles et des responsabilités au sein du personnel affecté à la réalisation et à l'assistance à la réalisation.

Le fait que les personnes travaillent dans le secteur privé ou dans le secteur public a également de l'importance. Dans le secteur privé, les tâches des assistantes et assistants à la réalisation sont plutôt floues et ont connu différentes mutations; au dire des participantes en provenance de ce secteur, la fonction de travail risque même de disparaître dans un contexte de compressions budgétaires. Dans le secteur public, certains facteurs, notamment le syndicalisme, ont contribué au contraire à cloisonner les tâches d'assistance à la réalisation, mais, paradoxalement, l'effet est le même : la fonction de travail est menacée.

À cause des faits qui viennent d'être mentionnés, il est souvent difficile de situer de façon précise les limites d'intervention des assistantes et assistants à la réalisation par rapport aux tâches des réalisatrices et réalisateurs. Les responsabilités des assistantes et assistants à la réalisation peuvent également chevaucher celles des coordonnatrices et coordonnateurs de production, des secrétaires de production et des directrices et directeurs de production. Dans certains milieux, les assistantes et assistants à la réalisation effectuent des tâches de gestion qui sont habituellement dévolues aux directrices et directeurs de production; la direction de production est d'ailleurs souvent une fonction de travail dans laquelle les assistantes et assistants à la réalisation sont susceptibles d'être promus.

Pour mieux comprendre la place qu'occupent les assistantes et assistants à la réalisation dans l'ensemble des fonctions de travail, il est intéressant d'observer le schéma ci-dessous :



Le personnel d'assistance à la réalisation occupe la position centrale dans ce schéma; nous avons voulu illustrer les propos des participantes, qui ont insisté sur le rôle de pont que les assistantes et assistants à la réalisation jouent entre la direction de production et la réalisation d'une part, et, le personnel technique de production et de post-production d'autre part.

De façon générale, les assistantes et assistants à la réalisation :

- ▶ assurent le lien entre la réalisation et le personnel technique;
- ▶ établissent les procédures et organisent le travail;
- ▶ acheminent l'information dans les deux sens, entre la réalisation et la mise en œuvre technique;
- ▶ sont responsables du résultat concret des productions télévisuelles;
- ▶ doivent constamment rendre compte aux réalisatrices et réalisateurs des démarches qu'elles et ils effectuent;
- ▶ travaillent en collaboration étroite avec les réalisatrices et réalisateurs;
- ▶ assistent souvent aux réunions de préparation avec les réalisatrices et réalisateurs.

Pour être en mesure de jouer efficacement leur rôle, les assistantes et assistants à la réalisation doivent comprendre les différentes techniques de production télévisuelle, du moins les langages techniques utilisés. La même remarque vaut pour la post-production, dans la mesure où les assistantes et assistants à la réalisation peuvent intervenir dans la planification ou la supervision des travaux techniques; dans bien des cas, cependant, la supervision du montage est effectuée par les réalisatrices et réalisateurs.

VALIDATION DES TÂCHES 19 À 22 DU RAPPORT D'ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Les participantes ont tenu à souligner que les tâches d'assistance à la réalisation (19 à 22) varient :

- ▶ selon que le travail est effectué en régie ou sur le terrain;
- ▶ selon que ces tâches sont effectuées dans le secteur public ou dans le secteur privé;
- ▶ selon le type des émissions produites.

Au dire des participantes, la tâche 19 renvoie à des activités de planification; la feuille de route, qui peut ensuite être utilisée à des fins de vérification par le CRTC, permet de protéger la productrice ou le producteur. Les opérations qui concernent la feuille de route sont de plus en plus informatisées. Il conviendrait, selon les personnes présentes à la rencontre, d'ajouter à l'opération 19.1 («Planifier le son et la vidéo») la sous-opération suivante : «Établir la liste des plans de caméra».

En ce qui concerne la tâche 20 «Assurer le bon déroulement de l'enregistrement», les participantes estiment qu'il serait plus juste, lorsqu'elle est effectuée en studio, d'ajouter à l'opération 20.7 la sous-opération suivante : «Donner le "stand-by" aux caméras». Il faut, en effet, à cette étape du travail, assurer le découpage technique, planifier les attributions des mouvements de caméra et en commander l'exécution.

Selon les participantes, il faudrait ajouter une tâche à celles qui sont déjà décrites dans le rapport d'analyse de situation de travail. Cette tâche concerne la préparation du travail, et elle devrait être placée juste avant la tâche 19.

Cette tâche additionnelle peut être énoncée comme suit :

Tâche 19 A : Participer à la préparation matérielle de l'émission

Dans le milieu de travail, on utilise l'expression « pré-production » pour qualifier cette tâche. Selon les responsabilités confiées aux assistantes et assistants à la réalisation, la tâche peut regrouper une ou plusieurs des opérations suivantes :

- ▶ signer les contrats;
- ▶ préparer les paies;
- ▶ effectuer les réservations nécessaires (ressources matérielles);
- ▶ établir l'échéancier de production;
- ▶ assurer le repérage de lieux (s'il s'agit d'un tournage effectué à l'extérieur); il faut toujours vérifier que les lieux et les conditions environnementales sont conformes aux exigences du tournage.

Selon les participantes, la tâche 19 A correspond à l'indice 4 du point de vue du degré de difficulté (voir les pages 46 et 47 du présent rapport), et elle exige un excellent sens de l'organisation et des responsabilités.

Enfin, les participantes ont exprimé l'avis qu'il faudrait ajouter dans les tâches d'assistance à la réalisation des opérations qui concernent la prise de notes et l'archivage de données relatives aux émissions produites. Ces notes sont utiles du point de vue du repérage et peuvent être utilisées ultérieurement en production comme en post-production; elles peuvent également être utilisées à des fins d'administration (lorsqu'il s'agit, par exemple, de payer à nouveau les artistes pour des rediffusions) ou pour faciliter certaines vérifications (notamment par le CRTC).

C. DONNÉES RELATIVES AUX PRODUITS ET AUX RÉSULTATS DU TRAVAIL

Les participantes ont énuméré les produits et les résultats du travail en production télévisuelle. Ces produits correspondent en fait aux différents types de production, ce sont :

- ▶ les magazines;
- ▶ les documentaires et les dramatiques;
- ▶ les émissions de variétés (talk-show, jeux-concours et musique);
- ▶ les informations;
- ▶ les émissions d'affaires publiques;
- ▶ les publicités;
- ▶ les vidéogrammes d'entreprise;
- ▶ les vidéoclips;
- ▶ les émissions sportives.

Ces produits peuvent être obtenus dans trois environnements distincts :

1. La captation, pour laquelle les interventions sont plutôt réduites puisqu'il s'agit simplement de diffuser ce qui se passe (par exemple, un match de hockey). La captation peut-être effectuée à l'intérieur ou à l'extérieur.
2. Le studio, dans lequel on utilise habituellement plusieurs canevas et une régie.

Le studio peut être permanent (par exemple, pour l'enregistrement d'un téléroman), mais il peut également être mobile (mini-studio installé dans un véhicule) et être transporté sur le lieu de l'événement (par exemple, pour l'enregistrement d'un spectacle en salle).

3. Le tournage à l'extérieur, pour lequel on utilise généralement une seule caméra.

À propos des caractéristiques de chacun des types de produits et de résultats, les commentaires suivants ont été formulés :

Les magazines : Ce type d'émission est peu complexe à produire; il n'y a pratiquement pas de déplacements de caméra à effectuer et la préparation matérielle (nouvelle tâche 19 A) est simple.

Les documentaires et les dramatiques : Ces émissions sont relativement complexes à produire, parce qu'il y a des raccords à effectuer et une continuité à respecter. Le travail de script est souvent effectué par les assistantes et assistants à la réalisation pour ce type d'émissions. Le personnel d'assistance à la réalisation est en fait la « mémoire des réalisatrices et réalisateurs ».

Les informations : Pour ce type d'émissions, il y a beaucoup de minutage (« timing ») à effectuer au moment de la préparation (en pré-production); il faut calculer les durées des reportages de façon très précise.

Le travail s'effectue en tandem avec le chef de pupitre. Les assistantes et assistants à la réalisation doivent aussi parfois trouver les noms des invités, qui seront affichés à l'écran.

Les émissions d'affaires publiques : Ces émissions ont à peu près les mêmes caractéristiques que les magazines.

Les publicités, les vidéogrammes d'entreprise et les vidéoclips : Ces émissions peuvent être regroupées, parce qu'elles s'apparentent davantage au monde du cinéma qu'à celui de la télévision.

Dans le cas des publicités, il faut calculer le minutage, procéder à des visionnements, proposer des séquences et effectuer le montage.

Pour un vidéogramme d'entreprise, les assistantes et assistants à la réalisation jouent un rôle habituellement plus large que pour d'autres types de production; ils ont toutes les directives en main et assument plutôt des fonctions de coordination de production.

Pour la production de vidéoclips, le travail des assistantes et assistants à la réalisation s'apparente à des fonctions de script jumelées à des tâches de régie de plateau. Les vidéoclips sont tournés en film ou caméscope avec une seule caméra et un scénario dessiné.

Les émissions sportives : Pour ce type d'émissions, différentes situations peuvent se produire. Dans le cas d'un match de hockey, par exemple, il y a captation pour le match lui-même et le magazine en studio durant les entractes.

Dans certains cas (par exemple, un match de base-ball), les assistantes et assistants à la réalisation effectuent leurs propres tâches et assument en plus les fonctions de réalisation et de coordination de la production.

Dans d'autres cas, la réalisatrice ou le réalisateur est à l'extérieur, sur le lieu de l'événement, et le personnel d'assistance à la réalisation s'occupe de la réalisation en studio.

Il faut parfois travailler à partir des produits de captation disponibles dans les réseaux auprès desquels on s'approvisionne (par exemple, TSN).

4. ÉVALUATION DE LA RENCONTR PAR LES PARTICIPANTS

Les participantes se sont dites satisfaites des résultats et du déroulement de la rencontre. Elles ont jugé les échanges intéressants et souligné que la rencontre avait été enrichissante dans la mesure où elle avait permis d'acquérir une meilleure connaissance des différents types d'entreprises de production télévisuelle.

Éducation

Québec 

17-1354-06